

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 17 décembre 2020

### Délibération n°2020-34 portant approbation du budget initial de l'ENS 2021

- Vu** les articles 175, 176 et 177 du décret n°2012-1346 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
- Vu** les articles R. 719-51 et suivants du code de l'éducation ;
- Vu** le décret n°2013-1140 du 9 décembre 2013 relatif à l'École normale supérieure ;
- Vu** le règlement intérieur de l'École normale supérieure ;
- Vu** l'avis rendu le 3 décembre 2020 par le comité technique de l'ENS ;
- Vu** l'autorisation donnée le 9 décembre 2020 par le Recteur de l'académie de Paris, Chancelier des universités de Paris et d'Île-de-France ;

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve les autorisations budgétaires et les prévisions comptables du budget initial de l'ENS pour l'exercice 2021 ci-après :

#### **Autorisations budgétaires :**

- ✓ 1 718 ETPT sur le plafond global établissement, dont 1 387 ETPT sur le plafond État
- ✓ 127 558 082 € d'autorisations d'engagement dont :
  - 84 585 891 € de personnel
  - 33 185 304 € de fonctionnement
  - 9 786 887 € d'investissement
- ✓ 134 879 178 € de crédits de paiements dont :
  - 84 585 891 € de personnel
  - 31 877 569 € de fonctionnement
  - 18 415 718 € d'investissement
- ✓ 128 516 620€ de recettes
- ✓ - 6 362 558 € de solde budgétaire

**Prévisions comptables :**

- ✓ - 5 662 558 € de variation de trésorerie
- ✓ 1 041 781 € de résultat déficitaire
- ✓ 1 758 219 € de capacité d'autofinancement
- ✓ - 3 089 575 € de variation du fonds de roulement.

**Nombre de membres en exercice : 26**

Présents : 17	Pour : 22
Procurations : 9	Contre : 3
Votants : 26	Abstention(s) : 1

Fait à Paris, le 17 décembre 2020

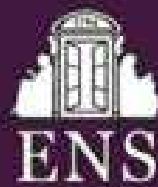
Le Président du conseil d'administration



François HARTOG

***Mise en ligne le : 18 décembre 2021***

Pièce jointe : Budget initial de l'exercice 2021



Budget initial

**2021**



# 2021

## Budget initial

La lettre d'orientation budgétaire de l'École normale supérieure pour 2021 a été soumise au conseil d'administration en juillet dernier ; cette LOB faisait état de difficultés à tracer une trajectoire budgétaire pour l'exercice à venir du fait de l'impact de l'arrêt de nombreuses activités lors du confinement de mars 2020. Nous n'étions pas alors en mesure de préciser les recettes non perçues mais nous savions que cette circonstance rendrait la construction du budget 2021 plus délicate.

Dans l'intervalle, nous avons pu mesurer la diminution des recettes sur l'exercice en cours sans pour autant que cela nous alarme car nous avons, dans le même temps, constaté une diminution des dépenses. En effet, des professeurs invités ne sont pas venus, des stages ne se sont pas réalisés, les séminaires et colloques ont été reportés ou annulés, les oraux des concours CPGE ne sont pas tenus, la mobilité a été drastiquement diminuée, tous les pots et autres moments de convivialité ont cessé.

C'est pour toutes ces raisons que la diminution des recettes au cours de l'exercice 2020, évidemment aggravée du fait du deuxième confinement entamé le 30 octobre, ne devrait pas entamer significativement le résultat budgétaire de cette année.

En revanche, pour la construction du budget 2021 la situation est très différente : nous devons tenir compte des recettes non réalisées sur l'exercice précédent, établir un prévisionnel de recettes pour cette année et rendre des arbitrages budgétaires fondés sur notre hypothèse de recettes.

Si la subvention pour charges de service public est stable et correspond à nos prévisions, notre part de recettes globalisées est fortement diminuée du fait des circonstances sanitaires.

C'est la raison pour laquelle l'équipe de direction a dû opérer des arbitrages qui tiennent compte de cette baisse de recettes globalisées, et pour ce faire, a dû réaliser des choix difficiles. Seule la politique ambitieuse d'investissement immobilier sera poursuivie et financée, sans impact majeur, essentiellement grâce à la capacité d'autofinancement générée par le résultat des exercices antérieurs et un fonds de roulement substantiel.

Nous espérons vivement que l'année 2021 sera plus optimiste que nos prévisions établies en novembre 2020 et nous espérons surtout que le budget pour 2022 nous permettra de retrouver nos équilibres antérieurs mais à cette date les incertitudes sont encore fortes.

Le présent document explicite les moyens alloués au titre des budgets de fonctionnement, des crédits support et investissement dédiés aux campus et à l'immobilier, il rappelle les activités liées à la recherche partenariale, au mécénat ainsi que la politique ressources humaines qui est notre première priorité.

# SOMMAIRE

1. GRANDES ORIENTATIONS POUR LE BUDGET 2021 - LES PRIORITÉS DE L'ÉCOLE	5
1.1 Budgets de fonctionnement	5
1.2 Campus et immobilier	6
1.2.1 Projets liés aux systèmes d'information	6
1.2.2 Campus et développement durable	7
1.2.3 Opérations immobilières	7
1.3 Actions liées aux contrats de recherche	8
1.4 Actions levées de fonds	9
1.5 Politique de l'emploi et de développement des ressources humaines	10
1.5.1 L'emploi académique	11
1.5.2 L'emploi BIATSS	12
1.5.3 Synthèse des arbitrages en moyens humains	12
1.5.4 La masse salariale	13
1.5.5 L'accompagnement et la gestion des RH	13
2. PRÉSENTATION DES TABLEAUX BUDGÉTAIRES 2021	15
2.1 Tableau 1 - Tableau des emplois	16
2.2 Tableau 2 - Autorisations budgétaires	16
2.2.1 Les recettes	16
2.2.1.1 Tableau prévisionnel des encaissements (recettes budgétaires)	16
2.2.1.2 Tableau détaillé des recettes budgétaires globalisées	17
2.2.1.3 Subvention pour charges de service public	18
2.2.1.4 Recettes fléchées	19
2.2.2 Les dépenses	19
2.2.2.1 Les dépenses de personnel	20
2.2.2.2 Les dépenses de fonctionnement	20
2.2.2.3 Les dépenses d'investissement	21
2.2.2.4 Focus sur les contrats doctoraux spécifiques normaliens (CDSN)	21
2.2.2.5 Résultat budgétaire	21
2.3 Tableau 3 – Dépenses par destination et recettes par origine	21
2.4 Tableau 4 - Équilibre financier et Tableau 5 - Opérations pour compte de tiers	22
2.5 Tableau 6 - Situation patrimoniale	22
2.6 Tableau 7 - Plan de trésorerie	23
2.7 Tableau 8 - Opérations liées aux recettes fléchées	23
2.8 Tableau 9 - Tableau des opérations pluriannuelles et Tableau 10 - Tableau des opérations pluriannuelles et programmation	24
2.9 Tableau 11 - Moyen des unités mixtes de recherche	24
2.10 Tableau 12 - Tableau de synthèse budgétaire et comptable	24
3. ANNEXES	25
Annexe 1 : Tableau des arbitrages budgétaires 2021	25
Annexe 2 : Tableaux RH 1, 2, 3, 4	28
Annexe 3 : Tableau des emplois par corps	31
Annexe 4 : Programmation des opérations immobilières	32
Annexe 5 : Tableau détaillé des opérations immobilières	34

# 1. GRANDES ORIENTATIONS POUR LE BUDGET 2021

## LES PRIORITÉS DE L'ÉCOLE

L'élaboration du budget 2021 et des arbitrages opérés à ce titre se sont inscrits dans un contexte délicat pour l'École puisque ses marges de manœuvre sont réduites du fait de la diminution de ses recettes globalisées et d'un contexte général comprenant de fortes incertitudes. C'est la raison pour laquelle la direction a dû effectuer des choix qui sont ensuite développés dans le détail au sein de la première partie de ce document de présentation du budget initial 2021 de l'École normale supérieure.

Les grandes lignes des choix qui sont faits visent à traverser cette période de crise au mieux tout en préservant notre capacité d'action pour le futur. C'est ainsi que la politique d'investissements ambitieuse est maintenue, compte tenu du fait que notre fonds de roulement le permet. Nous avons aussi tenu à garder une politique de ressources humaines dynamique, avec un nombre de recrutements comparable à ce qui était fait les années précédentes. En revanche, les budgets de fonctionnement ont été revus à la baisse, à la fois pour contribuer à équilibrer le budget, et parce que nous anticipons, pour 2021, une activité de recherche qui sera moins soutenue que lors d'une année normale : moins d'invitations, de déplacements, de colloques etc.

Néanmoins les efforts opérés par la direction ne suffisent pas, selon nos prévisions, à garantir l'équilibre de notre trajectoire sur cet exercice, nous avons donc adressé au Rectorat une demande exceptionnelle de prélèvement sur fonds de roulement à hauteur de 1 million d'euros, au sens de l'article R719-61 du code de l'éducation, afin de soutenir les emplois au sein de l'ENS.

En fonction des évolutions dans le courant de l'année 2021, des budgets rectificatifs interviendront pour optimiser au mieux les nouvelles marges de manœuvre qui pourraient apparaître. En effet, La visibilité sur les développements de 2021 est encore assez faible et les budgets rectificatifs nous permettront d'affermir notre trajectoire.

Les moyens attribués en fonctionnement sont *explicités* (points 1.1 et 1.2), les investissements immobiliers sont exposés (point 1.2.3), les moyens obtenus dans le cadre des activités de recherche et du mécénat sont rappelés (points 1.3 et 1.4), enfin la politique de l'emploi est développée ainsi que les effets du soclage des contrats doctoraux spécifiques normaliens (pour la première année), ce dont nous nous réjouissons.

### 1.1 Budgets de fonctionnement

Les budgets de fonctionnement arbitrés en 2021 sont globalement en nette diminution par rapport à l'exercice précédent. C'est un choix qui a été fait pour dégager une marge de manœuvre qui permette de maintenir la politique de l'emploi de l'ENS : cette mesure de réduction des budgets de fonctionnement a permis de répondre favorablement à environ 60% des demandes de recrutement, comme en 2020.

En ce qui concerne les budgets de fonctionnement pour la formation et la recherche, l'essentiel de l'effort de diminution a été porté sur les budgets recherche. En effet, l'activité d'enseignement n'a pas diminué du fait de la crise sanitaire, et a même plutôt eu tendance à augmenter, avec des efforts supplémentaires fournis par tous les personnels chargés d'une activité d'enseignement. En ce qui concerne les activités de recherche, une partie des activités donnant lieu à des dépenses a été totalement interrompue par les confinements et plus généralement par la crise (les missions à l'étranger, conférences et séminaires en présentiel, pots de thèse, cocktails etc), et on peut déjà anticiper que ces activités ne vont pas reprendre complètement en 2021. Par ailleurs, certaines dépenses de recherche peuvent être prises en charge sur d'autres ressources (contrats de recherche, budget récurrent des organismes). Cette baisse des budgets de fonctionnement a été répartie sur l'ensemble des départements et laboratoires, en prenant en compte les situations particulières.

Les budgets de fonctionnement des structures de support ont également été diminués, dans la mesure du possible (i.e. hors dépenses incompressibles).

En effet, hors contrat de recherche, le budget de fonctionnement diminue de 7,5 M€ en autorisation d'engagement (AE) pour s'établir en 2021 à 25,5 M€, notamment en raison des CDSN suite à la régularisation du stock des années précédentes (-6,2 M€). Par conséquent, on constate 1,3 M€ de diminution d'AE, dont 466 K€ sur les opérations immobilières, en grande partie réimputés en investissement, et 447 K€ sur le

fonctionnement des services.

Au-delà des arbitrages opérés, afin d'assurer la trajectoire budgétaire de l'exercice et alors qu'il y a encore à cette date de nombreux aléas, nous prévoyons de n'ouvrir en budget initial en crédits de paiement que 90% des montants arbitrés en autorisations d'engagement. L'ouverture à hauteur de 90% des crédits arbitrés concerne les lignes budgétaires de la direction, des sciences et des lettres. En effet, les budgets des fonctions support ayant accusé une baisse globale de -4% en 2021 et dans la mesure où ces enveloppes correspondent pour la plupart à des dépenses incompressibles (viabilisation, marchés, assurances, impôts, concours etc.), ils ne sont par conséquent pas concernés par cette mesure.

Ce choix d'ouvrir 90% des crédits arbitrés sous forme de crédits de paiement vise à permettre un pilotage plus fin au cours de l'année, suivant l'évolution de la reprise d'activité, et de recettes : en fonction de l'évolution de la situation sanitaire et de ses conséquences sur nos activités à l'ENS, nous déterminerons lors d'un budget rectificatif 2021 s'il faut ouvrir des crédits de paiements complémentaires.

L'annexe 1 présente les arbitrages budgétaires concernant le fonctionnement des départements et unités de recherche en lettres et en sciences, ainsi que les fonctions soutien et support.

## 1.2 Campus et immobilier

### 1.2.1 Projets liés aux systèmes d'information

Dans un cadre sanitaire où le travail à distance est essentiel au maintien des activités de l'ENS, les infrastructures numériques seront davantage fiabilisées avec :

- Le projet du nouveau Datacenter (salle serveurs) sécurisé et mutualisé pour 3 départements scientifiques et le CRI, dont la construction aboutira en fin d'année 2021 (coût global de 1,7 M€ dans le cadre du CPER).
- Une refonte des infrastructures réseaux (cœur de réseau, accès Internet) afin d'offrir une meilleure disponibilité et de meilleures performances. Complétant des investissements déjà commencés en 2020, des équipements réseaux seront remplacés en 2021 pour un budget de 180 K€. L'augmentation des débits des accès Internet entraînera un surcoût de 15 K€/an portant l'ensemble des coûts de fonctionnement pour les abonnements opérateur (voix et données) à 110 K€/an.
- Une consolidation des infrastructures de virtualisation des serveurs ainsi que la mise en place de postes de bureaux virtuels au niveau de la Bibliothèque Ulm-Jourdan facilitant la mobilité des agents (sur site ou à distance) pour un budget de 100 K€ en investissement.

En parallèle, l'accroissement du parc d'ordinateurs portables qui avait déjà été initié en 2020 sera poursuivi en 2021 avec un budget de 80 K€ en crédit de fonctionnement.

Par ailleurs, pour soutenir l'enseignement, une première plateforme pédagogique numérique (moodle) a été mise en place à la rentrée 2020. Ce dispositif se complète en 2021 par :

- Une plateforme de visio-conférence pour les classes virtuelles (BigBlueButton) intégrée à la plateforme moodle pour un investissement de 20 K€.
- Une plateforme de diffusion de contenus vidéos, également intégrée avec la plateforme moodle, avec un premier investissement de 30 K€ (principalement pour le stockage de données).
- Un système de vote interactif (Wooclap) financé à l'échelle PSL.

Enfin, dans le cadre de la convergence des systèmes d'information au niveau de PSL, plusieurs projets seront initialisés en 2021 avec un financement principal PSL via à l'AAP IDEES :

- Application de gestion financière et comptable (SIFAC - solution AMUE)
- Application de gestion de la scolarité (Pegase - solution AMUE)

Afin d'anticiper l'arrêt à terme des applications Cocktail de la sphère financière, une nouvelle application de gestion de l'hébergement sera également mise en œuvre et opérationnelle pour la rentrée 2021, avec un coût estimé à 40 K€.



## 1.2.2 Campus et développement durable

L'École s'étant dotée d'une charte en faveur du développement durable cette année, l'élaboration de son bilan carbone étant en cours de réalisation, l'année 2021 devra permettre de lancer un plan pluriannuel d'engagement afin d'améliorer l'empreinte carbone de l'établissement de façon pérenne et de mobiliser toute la communauté normalienne sur des actions transverses. Ce plan sera soumis au conseil d'administration en mars 2021 mais nous souhaitons d'ores et déjà identifier un budget d'amorçage de nos actions à hauteur de 100 K€ ainsi que le recrutement d'un chef de projet « actions environnementales ».

En 2021, le service logistique remplacera le dernier véhicule thermique du parc par un véhicule électrique (40 K€).

De même, le restaurant poursuivra l'extension de sa carte de produits bio.

## 1.2.3 Opérations immobilières

### CPER Lhomond - Erasme

Au chapitre des opérations immobilières, sur le campus Panthéon, l'année 2021 est marquée par le lancement de travaux sur les bâtiments Lhomond et Erasme, pour les départements de physique et de chimie, dans le cadre de l'opération CPER d'un montant global de 31,5 M€. La rénovation de ces deux départements mobilise ainsi respectivement **970 k€** et **3,5 M€** en 2021.

Dans le même temps, au sein du bâtiment Erasme, la création en 2021 d'un Datacenter (salle serveurs) sécurisé et mutualisé, pour trois départements scientifiques ainsi que pour le CRI, se traduit par un besoin de crédits à hauteur de **1,38 M€** en 2021.

Également inscrit à cette opération d'envergure, le projet de reconstruction du grand hall qui requiert **3,24 M€** sur 2021, projet pour lequel l'équipe de maîtrise d'œuvre retenue doit réaliser cette année les études de conception architecturale et technique du futur bâtiment livré fin 2024.

### Réaménagement de l'entrée principale du campus Panthéon (avec la cour Pasteur)

L'ENS-PSL souhaite bâtir un schéma directeur de développement de son campus Panthéon, pour davantage l'inscrire dans le 21<sup>ème</sup> siècle, et faire de ce lieu un cadre plus adapté aux évolutions sociétales et technologiques.

Pour amorcer la création de ce campus urbain, avec une nouvelle ouverture sur la ville, l'École prévoit une enveloppe de **270 K€** sur 2021. Cet investissement doit permettre le réaménagement de l'entrée principale de ce campus, par une intervention sur ses bâtiments d'accueil en bordure de la rue d'Ulm, et une recomposition de son parvis.

Il s'agit par-là de répondre également à des besoins d'accessibilité au sens de la réglementation, de relocalisation de certains services, tout en assurant une meilleure lisibilité de l'entrée principale, avec une mise en valeur des bâtiments historiques et de leur fonction.

### Campus Panthéon – Amélioration des conditions d'accessibilité, de travail et de confort

#### *Ascenseur Escalier C – Centre de science des données*

En 2021, l'ENS poursuit sa politique d'amélioration des conditions d'accueil et de travail de ses différents usagers, notamment sur le campus Panthéon.

Afin d'accroître les possibilités d'accès en étages aux personnes à mobilité réduite, l'École investit près de **370 k€**, pour la création d'un deuxième ascenseur sur le bâtiment historique du 45 rue d'Ulm, dont 305 K€ sur 2021.

Cet ascenseur, installé dans l'une des cages d'escalier du Carré, permettra un bien meilleur accès à l'ensemble des salles du Carré ainsi que la desserte du futur Centre des données, aménagé au 3<sup>ème</sup> étage du bâtiment (à un coût estimé de plus de **650 k€ (HT)**, avec un financement de 300 k€ au titre du mécénat, pour cette opération de recherche.

#### *Sanitaires publics*

Dans le contexte sanitaire actuel, la question de la conception et de l'hygiène des espaces sanitaires ouverts au public constitue une priorité à laquelle nous souhaitons répondre globalement, en priorité sur le campus Panthéon.

Dans cet objectif, un programme triennal de rénovation de ces locaux sanitaires relativement vétustes est aujourd'hui arrêté, moyennant un investissement annuel de **200 k€** jusqu'en 2023.

### **Site Montrouge - Rénovation énergétique et réhabilitation des internats**

L'amélioration des conditions de vie et d'hébergement de ses étudiants sur les campus figure parmi les ambitions de l'École. Cette dernière poursuit ainsi en 2021 cette politique patrimoniale sur le site de Montrouge, au sortir d'une succession d'opérations immobilières sur les internats Hypnos I et II, du campus Jourdan.

Pour le site montrougien, l'Université de Paris et l'ENS ont mené en 2020 une réflexion conjointe sur sa possible reconversion, au regard de leurs stratégies immobilières respectives, et des potentialités de valorisation foncière ainsi dégagées.

En réponse à la vétusté des tours B et C, l'École entend par conséquent engager en 2021 la rénovation énergétique et la réhabilitation de ces bâtiments construits à la fin des années 1960. Cette perspective reste malgré tout conditionnée à l'octroi de crédits externes à hauteur de **8,4 M€**, crédits sollicités au titre du plan de relance gouvernemental, pour compléter les **2 M€** autofinancés. Les études de conception pour ces deux tours d'hébergement sont pour l'heure engagées, pour un coût global de l'ordre de **750 k€**.

### **Campus Panthéon - Projet Q-Bio**

L'ENS a engagé une réflexion sur la construction d'un nouveau bâtiment, potentiellement accolé à celui de l'IBENS, pour y abriter un centre multidisciplinaire de recherche et de formation dans le domaine des approches quantitatives du vivant.

A la suite d'une nouvelle étude de faisabilité architecturale et technique, l'ENS compte amorcer en 2021 les premières études de programmation, pour concevoir ce futur centre visant le développement d'une recherche du plus haut niveau à l'interface du vivant, et la mise en place d'enseignements et de formations.

Pour ce projet Q-Bio, susceptible de permettre l'émergence d'un centre de recherche et de formation de visibilité internationale, l'ENS-PSL mobilise en 2021 des crédits à hauteur de **30 k€** pour financer les études préalables.

### **Maintenance générale**

Dans la continuité de la politique de maintenance engagée en 2020, l'année 2021 voit reconduite l'attribution d'une enveloppe d'investissement spécifique portée à **340 k€**, pour la réalisation de menus travaux relatifs à la rénovation ou l'amélioration d'installations et d'équipements techniques, au niveau des campus de l'École.

Toutes les opérations immobilières sont précisées dans les annexes 4 et 5 du présent document.

## **1.3 Actions liées aux contrats de recherche**

En 2021, la part relative de l'activité des dépenses fléchées contractuelles sur les dépenses prévisionnelles de l'École normale supérieure sera de 16%. Ce taux élevé est stable depuis 2017 entre 15 et 18% après avoir connu une forte hausse en 2015 et 2016.

Cette part relative très importante est une preuve de la vitalité des équipes de recherche à l'ENS pour l'obtention de financements externes.

Pour 2021 le taux des recettes fléchées sur les contrats de recherches hors mécénat est de 15,5% des recettes globales de l'établissement.

Recettes prévisionnelles de l'ENS pour 2021 (€)		Part relative
Financements de l'Union Européenne	4 613 500	23,3%
Financements de l'ANR – Programme IA	5 548 500	28%
Financements de l'ANR – Hors IA	3 542 500	18%
Financements de la Région IDF	2 294 000	11,7%
Autres financements publics fléchés	2 377 500	12%
Prestations et autres financements	1 388 300	7%

On notera la part importante, et en augmentation depuis trois ans, des recettes sur les contrats de l'ANR hors investissement d'avenir, du fait des nombreux succès des équipes de recherche de l'ENS aux appels génériques 2018, 2019 et 2020 de l'Agence nationale de la recherche. Ainsi 30 contrats de recherche ont été obtenus lors de la campagne 2019 puis 21 contrats pour l'appel générique 2020.

Par ailleurs, les équipes de recherche gérées par l'ENS ont obtenu de très bons résultats aux appels à proposition « Horizon 2020 » en 2020, avec un contrat ERC *Synergy Grants* coordonné au sein du Département de Chimie de l'École par le Professeur Bodenhausen, un contrat *Future and Emerging Technologie* (FET), un contrat Erasmus+ recherche eux aussi en coordination et plusieurs contrats de mobilité "Actions Marie Sklodowska-Curie (MSCA)".

Cette tendance positive devrait perdurer si l'on analyse les dossiers actuellement en cours d'évaluation qui nous laissent espérer de beaux succès, avec cinq projets ERC *Advanced Grants* déposés par l'ENS et un projet *Consolidators Grants* en dernière étape d'évaluation en ce moment.

Concernant l'appel ERC *Starting grants* consacré aux jeunes chercheurs pour 2021, les équipes de recherche travaillent déjà sur deux dépôts de projets pour le mois de mars prochain avec de belles chances de réussite.

La part relative des crédits de la région Ile-de-France est en hausse cette année car l'École coordonne deux programmes d'intérêts majeurs IDF (DIM RESPORE et DIM Islam en IDF) dont d'importants versements des subventions 2017 et 2018 interviendront cette année. L'ENS participe également à trois projets de développement d'infrastructures SESAME financés par la région Ile-de-France. Ainsi l'installation d'un liquéfacteur d'hélium au département de physique débutera cette année concomitamment avec la montée en puissance des opérations immobilières relatives au CPER.

La part relative des financements PSL et du Programme d'investissement d'avenir dans son ensemble reste déterminante pour la recherche de l'ENS avec la réussite de PSL en 2020 aux programmes structurants SFRI et IDEES. Le financement SFRI nous permettra de développer les programmes gradués, dont cinq sont coordonnés par l'ENS.

Les crédits obtenus dans le cadre du financement IDEES nous permettront d'accompagner des changements structurels pour les fonctions supports.

Bien entendu, les financements destinés aux deux Laboratoires d'excellences prolongés jusqu'en 2024, "ICFP" en physique et Memolife en biologie, ainsi que les 2 EUR Translitterae et Frontcog constituent toujours une part majeure de nos recettes et de nos dépenses de recherche.

Le "Programme Investissement d'Avenir" (PIA) financera également cette année plusieurs Chaires de recherche en intelligence artificielle à l'ENS dans le cadre du projet Prairie. Enfin, plusieurs dossiers "Equipex +" impliquant fortement les laboratoires de l'ENS sont actuellement en cours d'évaluation par l'ANR et obtiendront, nous l'espérons, des financements significatifs pour les laboratoires concernés.

#### 1.4. Actions levées de fonds

L'ENS a initié en 2018 une campagne de levée de fonds grâce au soutien de la Fondation de l'ENS et un comité de campagne, géré par la Fondation, a été mis en place. Fin 2019, les sommes collectées à la fois par la Fondation et l'ENS représentaient 24 M€ (dont 58 % de cette somme en provenance des dons et subventions perçus directement par l'ENS) soit la moitié de l'objectif fixé à 50 M€ d'ici fin 2022.

Afin de poursuivre cette campagne de levée de fonds, l'ENS en lien avec la Fondation travaille activement à la fois à la recherche de nouveaux mécènes et à la pérennisation des partenariats existants.

Le financement de bourses pour les étudiants normaliens est une priorité pour l'ENS et un axe de collecte important. Pour l'année 2020-2021, les dons de particuliers vont permettre de renouveler le complément financier apporté aux boursiers sur critères sociaux pour un montant total de 100 K€ soit une augmentation d'environ 30% du montant annuel de la bourse de chaque bénéficiaire. Ces dons continuent aussi à soutenir la mobilité internationale et le programme des bourses olympiques.

Le programme Médecine-Humanités pourra accueillir une nouvelle promotion jusqu'en 2022 grâce à l'arrivée d'un nouveau mécène, la MGEN qui vient compléter l'engagement de la Fondation Bettencourt-Schueller en finançant trois nouveaux étudiants par an pendant trois ans. Par ailleurs le fonds dédié à financer des bourses pour les étudiants du département d'informatique bénéficie d'un nouveau mécène, l'entreprise Huawei qui s'est engagée à financer les études (L3-M1-M2) de cinq étudiants. Les trois premiers bénéficiaires ont démarré leurs cursus à la rentrée 2020.

En matière de patrimoine, deux projets d'envergure font appel au mécénat. Le projet QBio de premier centre européen de biologie quantitative pour la modélisation du vivant a été initié grâce au don conséquent (2 M€) d'un mécène particulier qui s'est engagé dans un processus de 'matching-gift' afin d'accroître l'impact de son don.

Le projet de centre de sciences de données a pour but de créer à l'ENS un centre de recherche pluridisciplinaire en sciences des données, au meilleur niveau mondial, ayant pour vocation de fédérer les activités de PSL autour de ces thématiques. Le centre, localisé au 45 rue d'Ulm, sera résolument ouvert aux autres domaines scientifiques, et notamment la physique, la biologie et les sciences cognitives. La rénovation des locaux pour accueillir ce nouveau centre bénéficie du soutien financier de la Fondation CFM.

Suite à l'appel à dons 2019, 85 K€ seront investis en 2021 pour la rénovation de chambres d'internat du campus Jourdan, l'achat de nouveaux équipements pour le gymnase situé rue d'Ulm, la restauration de livres anciens de la bibliothèque Ulm-Jourdan et le programme Actualités critiques européennes.

Pour 2021 et les années à venir, de nouveaux projets viennent enrichir les axes de collecte de la campagne de levée de fonds. Il s'agit notamment du projet de refonte du site Savoirs avec une volonté forte de l'ENS d'investir dans la transformation digitale. L'ENS est aussi activement engagée dans l'optimisation de ses ressources immobilières, avec en projet un campus à l'image des enjeux actuels de la société soit « un campus vert ».

Enfin et pour accompagner ce mouvement d'ampleur de diversification des ressources en lien avec la Fondation de l'ENS, une convention-cadre entre l'ENS et la Fondation a été signée et prendra pleinement effet en 2021. Elle a comme objectif d'encadrer au mieux les transferts de données, les modalités de signature de conventions (chaire, reversement), les transferts de fonds, le suivi financier, la gestion des contreparties, les droits de PI, de communication, la confidentialité, etc. dans le respect de la charte de déontologie de la Fondation et de la politique d'acceptation des dons de l'ENS.

## 1.5 Politique de l'emploi et de développement des ressources humaines

La crise sanitaire a bouleversé le fonctionnement de l'École qui a dû s'adapter en proposant des modalités de travail alternatives et en déployant largement le travail à distance. Les mesures prises pour ralentir la propagation du virus et pour sauver et protéger des vies ont eu un impact sur l'enseignement et plus particulièrement sur la recherche et les emplois qui en découlent. En 2020, les prévisions de dépenses de personnel sur les contrats de recherche ont été revues à la baisse alors que de nouveaux besoins de compétences sont apparus pour s'adapter à une nouvelle organisation du travail recourant massivement au numérique.

La politique de développement des ressources humaines 2021 tient donc compte des circonstances actuelles et de ses conséquences humaines et financières à court et moyen terme.

Dans ce contexte, la maîtrise de la masse salariale constitue un enjeu fort de cette politique qui s'appuie sur un processus d'allocation de ressources prenant mieux en compte les effets à moyen terme de la politique de

l'emploi de l'établissement. La répartition des postes et des crédits de masse salariale s'établit à partir des demandes de postes priorisées par chaque structure et service au regard des besoins de compétences.

Le dimensionnement de la campagne d'emplois 2021 prend en compte l'ensemble des demandes des entités relevant de la direction, des départements et des services soit 172 demandes (171 en 2020), à l'issue des dialogues de gestion. Environ 60 % des demandes seront satisfaites en 2021 (102 arbitrages positifs), chiffre identique à celui de 2020 malgré un contexte défavorable lié aux effets de la crise sanitaire sur les prévisions de recettes de l'établissement.

Prévision de départs en retraite 2021		
	Départs certains	Départs possibles Droits ouverts en 2021
Enseignants chercheurs	2	
BIATSS CAT A	1	
BIATSS CAT B (dont 1 CDI)	4	
BIATSS CAT C	3	2
<b>TOTAL</b>	<b>10</b>	<b>2</b>

La prévision des départs en retraite de l'année 2021 correspond à 10 emplois. Tous les départs seront remplacés dans une logique d'optimisation des ressources pour répondre aux besoins de compétences prioritaires sur des missions et activités pérennes. La création de postes reste cependant limitée afin de garantir la soutenabilité budgétaire des dépenses de personnel.

Les besoins exprimés par l'ensemble des structures de l'École ont été analysés en prenant en considération la nécessaire dimension pluri annuelle de la politique de l'emploi. Dans un contexte budgétaire tendu, cette démarche est essentielle pour garantir un équilibre budgétaire permettant à l'École d'assurer ses missions de recherche, d'enseignement, de pilotage ainsi que de vie de campus.

Le budget 2021 tient compte des arbitrages positifs de la campagne de moyens RH représentant un coût total de 1 890 650 € (2 881 588 € en 2022 au titre de l'extension en année pleine), en augmentation d'un peu moins de 5% par rapport à la campagne 2020.

Le coût des nouveaux arbitrages issus de la campagne d'arbitrage 2021 se répartit comme suit.

	Coût 2021	Coût 2022
<b>Direction</b>	240 423 €	103 461 €
<b>Direction générale des services</b>	868 761 €	956 210 €
<b>Lettres</b>	362 474 €	933 768 €
<b>Sciences</b>	418 992 €	888 149 €
<b>Total</b>	<b>1 890 650 €</b>	<b>2 881 588 €</b>

Afin de couvrir le coût des arbitrages, l'École doit mobiliser une enveloppe importante de crédits sur les ressources propres, équivalente à la dépense prévisionnelle.

Un effort conséquent est consenti par l'École pour maintenir le niveau d'emploi en réduisant les crédits de fonctionnement au profit de la masse salariale.

### 1.5.1 L'emploi académique

Les arbitrages 2021 ont permis de satisfaire 6 demandes de postes de titulaires (Cf. *Annexe 2 - Tableau 1*) sur les 13 postes de PU et MCF demandés par les départements. L'École affirme ainsi son engagement dans une politique de ressources humaines ambitieuse au service de l'enseignement et de la recherche. Le remplacement de 3 départs (2 départs à la retraite et une mobilité) associé à la création de 3 postes montre la détermination de l'École à préserver et développer, autant que possible, l'emploi pérenne dans un contexte

budgétaire contraint et un environnement dans lequel les structures se diversifient. Par ailleurs, 25 postes de contractuels ont été arbitrés, qui correspondent à des renouvellements de postes d'enseignants contractuels, ATER, lecteurs de langue, etc. (Cf. Annexe 2 - Tableau 2).

Enfin l'ENS renouvelle sa campagne de professeurs invités en 2021 à raison d'environ 30 mois pour des professeurs invités ENS de statut junior et senior (120 000 €), une enveloppe inférieure à celle des années précédentes, anticipant une moindre activité.

### 1.5.2 L'emploi BIATSS

Les choix opérés en matière d'emplois BIATSS visent à stabiliser ou renforcer l'ensemble des fonctions soutien et supports relevant des périmètres de responsabilité de la Direction, des départements scientifiques et de la Direction générale des services.

Malgré les circonstances, l'École fait le choix de soutenir l'emploi pour garantir la continuité pédagogique et assurer le fonctionnement des services et des infrastructures de l'École alors que les incertitudes sont nombreuses à moyen et long terme.

L'analyse des besoins de compétences et des missions a été privilégiée pour déterminer les priorités en matière d'arbitrage des emplois pérennes et des besoins ponctuels. Pour faire face aux nombreux besoins de compétences, 54 demandes de recrutement d'agents contractuels ont été acceptées (Cf. Annexe 2 - Tableau 3).

Pour les services relevant du périmètre de la direction générale des services, les arbitrages ont été guidés par la volonté de renforcer la capacité de pilotage de l'établissement, maintenir les effectifs au sein des services, offrir des possibilités de titularisation. L'École porte également une attention particulière aux perspectives de promotion pour nos agents titulaires.

17 postes BIATSS seront donc ouverts aux concours au titre de l'année 2021 sur les 32 demandes transmises par les structures contre 16 en 2020 (Cf. Annexe 2 - Tableau 4). Un effort important est fait sur les repyramidages et l'ouverture de concours offrant la possibilité à certains contractuels d'être titularisés sur des postes pérennes vacants.

### 1.5.3 Synthèse des arbitrages en moyens humains

- **Les concours ; 23 concours accordés sur 45 demandes**

Concours EC	6
Concours BIATSS	17
<b>Total</b>	<b>23</b>

- **L'emploi enseignant chercheur (hors concours) ; 25 demandes accordées sur 42**

	Prolongation	Remplacement	TOTAL
Agrégés préparateurs (AGPR)	5		5
ATER	2	2	4
ATER 50%	1		1
Enseignant contractuel	2	3	5
Post-Doc (CDD Chercheur)	2		2
Professeur associé (PAST)		1	1
Lecteur langue	5		5
Maitre de langue	2		2
<b>TOTAL</b>	<b>19</b>	<b>6</b>	<b>25</b>

- L'emploi BIATSS (hors concours) ; 54 demandes accordées sur 85

	Création	Prolongation	Remplacement	CDD courte durée emploi saisonnier	TOTAL
Adjoint technique		7		8	15
Apprenti	1	1	2		4
Assistant ingénieur		8			8
Ingénieur de recherche	1				1
Ingénieur d'études	3	6	4		13
Technicien	1	5	7		13
<b>TOTAL</b>	<b>6</b>	<b>27</b>	<b>13</b>	<b>8</b>	<b>54</b>

#### 1.5.4 La masse salariale

- **La masse salariale de l'établissement**

La masse salariale inscrite au budget initial 2021 est calculée sur la base d'une reconduction de dotation en masse salariale de la subvention d'État augmentée des mesures salariales prévues dans la LPR. La prévision intègre également la compensation des revalorisations indiciaires et des créations d'échelons et de grades prévues par le protocole « parcours professionnels, carrières et rémunérations » (PPCR) et qui entreront en vigueur en 2021.

La masse salariale prévisionnelle 2021 s'établit à 84 585 891 € dont 10 645 750 € de dépenses de personnel relatives aux contrats de recherche (82 656 757 € en budget initial 2020 dont 11 281 700 € de crédits fléchés en personnel).

Elle se partage selon deux ensembles, État et ressources propres. Elle représente 62 % des dépenses de l'École.

- **Les mesures salariales**

L'année 2021 sera marquée par la publication de la loi de programmation de la recherche pour les années 2021 à 2030 (LPR) et notamment sa déclinaison RH au travers du protocole d'accord sur les carrières et les rémunérations. La loi de programmation pour la recherche prévoit une enveloppe budgétaire pour financer la revalorisation des différents régimes indemnitaires sur plusieurs années à destination des enseignants chercheurs et des personnels des filières ITRF et bibliothèque. Des mesures de repyramidage de la filière ITRF sont également à l'ordre du jour et devraient être précisées dans quelques temps.

Enfin, la dernière vague de revalorisation des carrières inscrite au titre du PPCR représentera un investissement de 31 976 € sur l'année 2021.

- **Dépenses de masse salariale sur contrats de recherche**

La masse salariale liée aux contrats de recherche représente un budget en ressources propres de 10 645 750 € (11 281 700 € ouverts au BI 2020).

Ces dépenses correspondent à un plafond d'emploi de 292 ETPT.

#### 1.5.5 L'accompagnement et la gestion des RH

L'accompagnement des parcours professionnels, le développement d'une politique salariale et de recrutement participant à l'attractivité de l'établissement, l'amélioration de la qualité vie au travail et la mise en œuvre d'une gestion RH de qualité sont les axes principaux de la politique RH de l'École.

Les dispositifs facilitant le développement des compétences et ceux comme le Congé pour Recherches ou Conversions Thématiques (CRCT) permettant à des enseignants chercheurs de bénéficier d'une période de dispense d'enseignement et de tâches administratives afin de se consacrer, par exemple, à projet de recherche constituent des leviers importants en matière de diversification des parcours professionnels.

Afin de soutenir cette politique, en 2021, l'École proposera de passer de 2 à 3 semestres de CRCT accordés annuellement au titre de l'établissement, en fonction des demandes reçues.

- **Le développement du télétravail**

En matière d'organisation du travail et d'évolution des processus et des outils, l'École s'engage sur plusieurs projets à court et moyen terme.

Après la crise sanitaire et forts de l'expérience vécue, il s'agit de pérenniser le télétravail en adoptant un modèle hybride, mêlant présentiel et travail à distance. Une évolution des dispositions des lignes directrices télétravail de l'École sera proposée pour tenir compte de la publication du décret du 5 mai 2020 et de l'expérience des mois de travail à distance souvent mis en place en urgence.

- **L'évolution du Système d'Information Ressources Humaines (SIRH)**

Depuis quelques mois, une réflexion est conduite pour disposer d'un Système d'information de gestion des ressources humaines (SIRH) à la hauteur des enjeux.

En effet, l'établissement est actuellement doté d'un SIRH composé de deux logiciels RH de gestion des agents de l'ENS dont le manque d'interopérabilité fonctionnelle ne permet pas de garantir une cohérence totale des données RH. La gestion des carrières des agents est traitée par l'application MANGUE (suite Cocktail - logiciel libre) et la paie est mise en œuvre par Winpaie dont l'obsolescence est programmée et le coût annuel de maintenance s'élève à 5000 €.

L'utilisation de deux logiciels distincts engendre des redondances et une lourdeur de gestion entraînant un risque accru d'erreurs et les données nécessaires à la construction et au pilotage efficace d'une GPEEC (cartographie des postes et des compétences, dématérialisation des entretiens professionnels...) sont incomplètes et difficilement exploitables.

L'acquisition d'un logiciel de gestion intégrée réalisant à la fois la gestion de la carrière et de la paie (avec la possibilité de "briques" supplémentaires, comme l'entretien professionnel, la formation, la gestion des temps...) contribuera à la fiabilisation des données tout en facilitant leur exploitation.

Une attention particulière est portée sur le choix d'une solution incluant la simulation budgétaire et la réalisation de tableaux de bord RH qui mettent instantanément en évidence les informations clés liées à la masse salariale et permettent de projeter son évolution et d'analyser la politique de rémunération menée.

L'investissement initial est estimé entre 130 et 150 K€ (achat du logiciel, paramétrage, reprise des données, accompagnement du changement), puis entre 5 et 10K€ par an ensuite pour la maintenance de ce logiciel et l'implémentation des évolutions indispensables.

Le déploiement en production d'un SIRH intégré se ferait obligatoirement en début d'année civile (2022 au plus tôt), compte tenu des incidences en termes notamment de déclarations sociales.

- **La nouvelle application de déclaration des charges d'enseignement**

Après de nombreuses difficultés techniques, la nouvelle application de déclaration des charges d'enseignement (outil PECHE) sera déployée début 2021 après une phase pilote réalisée avec l'appui de deux départements. Ainsi, l'École devrait être mieux en mesure de répondre à ses obligations et de présenter les volumes enseignés, à l'échelle de l'établissement, au moment de la présentation de son budget initial l'an prochain.

- **La démarche de labellisation HRS4R**

La stratégie européenne de ressources humaines pour les chercheurs fait l'objet d'un label HR Excellence in Research.



## 2. PRÉSENTATION DES TABLEAUX BUDGÉTAIRES 2021

Dépenses CP (M€)	CF 18	CF 19	BI 20	BR2 20	BI 21
Personnel	78,8	80,4	82,7	85,3	84,6
Fonctionnement	24	31,2	34,1	37,5	31,9
Investissement	7,6	6,1	8,2	9,3	18,4
<b>Total CP</b>	<b>110,4</b>	<b>117,6</b>	<b>124,9</b>	<b>132,2</b>	<b>134,9</b>
<b>Excédent</b>	<b>3,3</b>	<b>1,6</b>			

Recettes (M€)	CF 18	CF 19	BI 20	BR2 20	BI 21
Globalisées	92,8	96,3	101,7	102,2	99,9
Fléchées	20,9	22,9	19,4	24,4	28,7

<b>Total Recettes</b>	<b>113,7</b>	<b>119,2</b>	<b>121,1</b>	<b>126,6</b>	<b>128,5</b>
<b>Déficit</b>			<b>3,8</b>	<b>5,6</b>	<b>6,3</b>

Depuis 2018, la trajectoire financière et budgétaire de l'École est nettement à la hausse, tant en recettes (+15 M€) qu'en dépenses (+25 M€). Les déficits, budgétaire et comptable, que nous anticipons sur l'exercice 2021 doivent être regardés à l'aune de la structure de nos recettes, de notre politique d'investissement et de notre assise financière (fonds de roulement et trésorerie).

Compte tenu de la particularité de l'exercice 2020, il nous a semblé plus pertinent de comparer le budget initial 2021 avec le budget initial 2020, plutôt qu'avec le budget rectificatif n°2 de 2020.

Ainsi, pour les recettes, la baisse des recettes globalisées est due à une diminution de nos ressources propres issue d'une baisse d'activités liée au Covid, ainsi que la présence en 2020 de recettes exceptionnelles. La hausse significative des recettes fléchées provient majoritairement du CPER pour la rénovation du site Lhomond-Erasme, et dans une moindre mesure des contrats de recherche.

Concernant les dépenses, la hausse concerne exclusivement les dépenses d'investissement, essentiellement pour la réalisation des opérations du CPER. La hausse des dépenses de personnel est compensée par une diminution plus importante sur les dépenses de fonctionnement, dans un contexte où les dépenses globalisées (hors contrats et CPER) sont constantes.

A l'issue des estimations faites au cours des dernières semaines, les **recettes (budgétaires) globalisées** sont en nette baisse (1,9 M€ dont -24 % de recettes propres) par rapport à celles du BI 2020, à hauteur d'un montant cumulé de **99,9 M€** : cette baisse représente la principale contrainte de l'équilibre 2021.

A partir de ce constat, on peut observer une construction du budget de l'établissement qui traduit le fait que :

- les **arbitrages** découlant des dialogues de gestion représentent un coût de **17,8 M€**, soit un montant inférieur d'1,8 M€ à celui du BI 2020 (mais dans un contexte très différent notamment en recettes). Ceci s'explique par :
  - une forte baisse des dépenses prévisionnelles de fonctionnement arbitrées (-2,0 M€)
  - accentuées par la réduction du volume des contrats doctoraux spécifiques normaliens estimés (-312 k€)
  - la fin de l'imputation en fonctionnement (-466 k€) de certaines dépenses (au titre des prestations intellectuelles) sur les projets immobiliers
  - partiellement compensées par une augmentation des dépenses de personnel arbitrées par les différentes directions (pour 250 k€) ;
- les lignes contrats doctoraux spécifiques normaliens (CDSN) et mécénat connaissant chacune des variations conjoncturelles (la régularisation des « stocks » de CDSN des années antérieures étant désormais achevée) ou de périmètre (répartition entre recettes globalisées et celles fléchées) ;
- les lignes budgétaires liées à la recherche (opérations fléchées hors CPER) sont en nette augmentation tant en recettes (+2.7 M€) qu'en dépenses (+1.6 M€) ;
- les **projets immobiliers** (hors CPER et toujours hors recettes fléchées) sont, eux, arrêtés à un niveau **inférieur à celui du BI 2020** (-0,3 M€), à hauteur de **3,0 M€** ;
- les enveloppes de masse salariale sont en croissance du fait d'une augmentation structurelle de l'emploi, de conséquences liées au Covid-19 (diminution du nombre de congés sans traitement de la part de normaliens

élèves), du glissement vieillesse technicité (GVT) ainsi que de demandes toujours aussi fortes de la part des départements, unités et structures en matière d'emploi.

## 2.1. Tableau 1 - Tableau des emplois

Le nombre total d'emplois s'établit à 1 718 ETPT (équivalent temps plein travaillé), soit une variation de -15 ETPT par rapport au budget initial 2020. Cette variation du plafond d'emplois s'explique uniquement par la variation des prévisions de recrutement sur les contrats de recherche (Cf. Annexe 3). Cette diminution résulte de la combinaison des effets liés à la crise sanitaire et à la baisse des prévisions de dépenses de personnel sur les contrats de recherche.

Ce chiffre évoluera dans l'année au fur et à mesure des prochaines ouvertures de crédits.

Le plafond Etat reste stable entre 2020 et 2021.

Il convient de noter que la répartition entre les titulaires et CDD enseignants-chercheurs évolue, au profit des titulaires, en raison du transfert d'un poste de professeur des universités "fléché ENS" de Sorbonne Université vers l'ENS. Cette répartition aurait dû être réalisée dès le budget initial 2020. Toutefois, elle n'impacte pas le plafond Etat, voté par le conseil d'administration.

## 2.2. Tableau 2 - Autorisations budgétaires

### 2.2.1. Les recettes

Selon le cadre règlementaire découlant de la GBCP, la construction du budget 2021 s'effectue en matière de recettes par l'analyse :

- des prévisions d'encaissements, qui peuvent porter sur des recettes d'investissement ou de fonctionnement, y compris sur des créances antérieures à l'exercice ;
- de la nature, globalisée ou fléchée, des recettes : les recettes fléchées correspondent aux opérations pour lesquelles le financement est dédié à des actions spécifiques, comme, principalement, les contrats de recherche et certains financements de mécénat mais aussi les opérations du CPER.

#### 2.2.1.1. Tableau prévisionnel des encaissements (recettes budgétaires)

Les recettes sont estimées à 128,5 M€ au budget 2021, en augmentation globale de 7,4 M€ par rapport l'estimation de 2020. Cette variation s'explique par des trajectoires très différentes selon la nature des recettes : les recettes fléchées sont en nette augmentation (+ 9,2 M€) principalement en raison de la hausse de +6,5 M€ de la part de recette dédiée au Contrat Plan Etat Région (CPER), alors que les recettes globalisées connaissent une réduction significative de 1,9 M€, notamment au regard du ralentissement d'une partie des activités de l'établissement générant des recettes, et de la présence de recettes exceptionnelles en 2020.

	Budget initial 2020	Budget initial 2021	Ecart BI2020 / BI2021
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>121 138 219</b>	<b>128 516 620</b>	<b>7 378 401</b>
<b>Recettes globalisées</b>	<b>101 725 539</b>	<b>99 871 847</b>	<b>-1 853 692</b>
SCSP	88 308 190	88 643 795	335 605
Autres financements de l'Etat	22 500	22 500	0
Fiscalité affectée	24 000	130 000	106 000
Autres financements publics	4 852 030	4 598 390	-253 640
Recettes propres	8 518 819	6 477 162	-2 041 657
<b>Recettes fléchées *</b>	<b>19 412 680</b>	<b>28 644 773</b>	<b>9 232 093</b>
Financements de l'Etat fléchés	1 000 000	6 000 000	5 000 000
Autres financements publics fléchés	16 178 914	18 899 290	2 720 376
Recettes propres fléchées	2 233 766	3 745 483	1 511 717

Indépendamment de la SCSP dont le détail est indiqué ci-après, les recettes globalisées sont ainsi constituées :

- des autres financements de l'État (Cf. subvention DGESCO), maintenues à 22 K€ et de la fiscalité affectée (CVEC<sup>1</sup> pour 130 K€);
- des autres financements publics pour un montant total de 4,6 M€ : outre les 2 M€ précités de reversement PSL au titre des contrats doctoraux et les 627 K€ de remboursement des autres établissements pour les CDSN des autres écoles normales et de l'École polytechnique, on notera 950 K€ de préciput ANR et 550 K€ de la part fonctionnement du CNRS ainsi que le reversement attendu de l'INSERM pour 200 K€ ainsi que le reversement de PSL au titre de la mise à disposition du site Jourdan à PSL (113 K€) ;
- des recettes propres pour 6,5 M€ principalement au titre des recettes d'hébergement (1 820 k€) et de restauration (600 K€), des frais de gestion sur les contrats de recherche (960 K€) et des prestations de laboratoire (550 K€ soit -140 K€).

### 2.2.1.2. Tableau détaillé des recettes budgétaires globalisées

La prévision de recettes globalisées au BI 2021 représente un total de 99,9 M€, éloignée de celle indiquée dans la lettre d'orientation budgétaire de juillet 2020 (- 747 K€), en particulier au regard de certains ajustements découlant du deuxième confinement intervenant cette année.

Si le budget initial 2020 avait notamment été caractérisé par l'intégration du reversement correspondant aux contrats doctoraux de PSL (pour + 2 M€), les recettes globalisées prévisionnelles pour 2021 sont, elles, en réduction de 1,9 M€ au regard des prévisions inscrites au budget initial 2020.

Cette variation par rapport à la prévision 2020, détaillée dans le tableau ci-dessous, s'explique par différentes causes :

- -1,3 M€ de recettes exceptionnelles 2020 non reconduites en 2021 : régularisation des contrats et diverses subventions ponctuelles et remboursement de travaux et régularisation de mise à disposition des locaux Montrouge à PSL ou à d'autres partenaires à Jourdan ;
- -925 K€ en raison d'une baisse d'activité : -400 K€ de frais de gestion, -280 K€ des activités d'hébergement et de restauration, -140 K€ de prestations de laboratoires ;
- -116 K€ en raison d'un de changement de périmètre, de méthode ou de corrections concernant le mécénat, le préciput ANR, la CVEC ou les bourses d'aides à la mobilité internationale -AMIE ;
- +410 K€ de recettes nouvelles ou ajustées, notamment le complément de SCSP détaillé ci-dessous, ou le reversement INSERM pour 200 K€.

---

<sup>1</sup> Contribution de Vie Etudiante et de Campus

	Budget initial 2020	Budget initial 2021	Ecart BI2020 / BI2021
<b>Recettes globalisées</b>	<b>101 725 539</b>	<b>99 871 847</b>	<b>- 1 853 692</b>
<b>SCSP</b>	<b>88 308 190</b>	<b>88 643 795</b>	<b>335 605</b>
<b>Autres financements de l'État</b>	<b>22 500</b>	<b>22 500</b>	<b>-</b>
<b>Fiscalité affecté</b>	<b>24 000</b>	<b>130 000</b>	<b>106 000</b>
Préciput ANR	550 000	950 000	400 000
Part F CNRS	550 000	550 000	-
Reversement INSERM		200 000	200 000
Contrats doctoraux normaliens et polytechniciens	609 462	627 000	17 538
Contrats doctoraux PSL	2 034 408	2 045 400	10 992
PSL - Location Bâtiments Jourdan et travaux LOGOS	512 947	113 990	- 398 957
Autres	595 213	112 000	- 483 213
<b>Sous-total Autres financements publics</b>	<b>4 852 030</b>	<b>4 598 390</b>	<b>- 253 640</b>
Hébergement	1 900 000	1 820 000	- 80 000
Restauration	800 000	600 000	- 200 000
Prestations de laboratoires	690 000	550 000	- 140 000
Frais de gestion	1 375 000	960 000	- 415 000
MàD Locaux hors PSL	835 000	526 500	- 308 500
Droits d'inscription	500 000	500 000	-
Mise à disposition de personnel	200 000	122 280	- 77 720
Remboursement TVA CPER	184 000	100 000	- 84 000
Éditions	90 000	90 000	-
Taxe d'apprentissage	60 000	60 000	-
Subventions bourses AMIE/ERASMUS		188 000	188 000
Mécénat	1 190 419	380 000	- 810 419
Autres	694 400	580 382	- 114 018
<b>Sous-total Recettes propres</b>	<b>8 518 819</b>	<b>6 477 162</b>	<b>- 2 041 657</b>

Nous estimons que la baisse de notre activité due à la Covid 19 représente une diminution de recettes conjoncturelles de -1,15 M€ pour les quatre activités suivantes : frais de gestion des contrats de recherche, hébergement, restaurant et prestations des laboratoires.

### 2.2.1.3. Subvention pour charges de service public

Le tableau suivant donne le détail de la prévision de SCSP pour 2021, compte tenu des éléments connus.

La SCSP inscrite pour 2021 à hauteur de 88,6 M€ présente une augmentation de 336 K€ par rapport à celle de l'année dernière. Ce montant tient compte de la pré-notification des crédits réalisés par la DGESIP contenant des mesures PPCR, LPR ainsi que les remboursements attendus par le ministère pour les agents mis à disposition. En revanche, les recettes liées aux coûts de prolongation des contrats suite à la Covid ne sont pas intégrées, conformément aux recommandations du ministère. Les dépenses associées sont, quant à elles, intégrées dans les tableaux.

NOTIFICATION ANNUELLE SCSP - BUDGET 2021	Budget initial 2020	Budget initial 2021	Variation
SCSP Fonctionnement	13 107 777	13 107 777	-
<b>Total DGF</b>	<b>12 294 940</b>	<b>12 294 940</b>	-
Actions spécifiques - Concours	487 837	487 837	-
Opérations immobilières - Mise en sécurité et en accessibilité	250 000	250 000	-
Actions spécifiques - IUF	75 000	75 000	-
<b>Total fonctionnement hors DGF</b>	<b>812 837</b>	<b>812 837</b>	-
Masse - salariale - plafond État	64 804 458	65 140 063	<b>335 605</b>
Transfert des contrats doctoraux ENS	11 208 792	11 208 792	-
<b>Total Masse salariale plafond État</b>	<b>76 013 250</b>	<b>76 348 855</b>	<b>335 605</b>
<b>Total SCSP inscrite au budget</b>	<b>88 308 190</b>	<b>88 643 795</b>	<b>335 605</b>

#### 2.2.1.4. Recettes fléchées

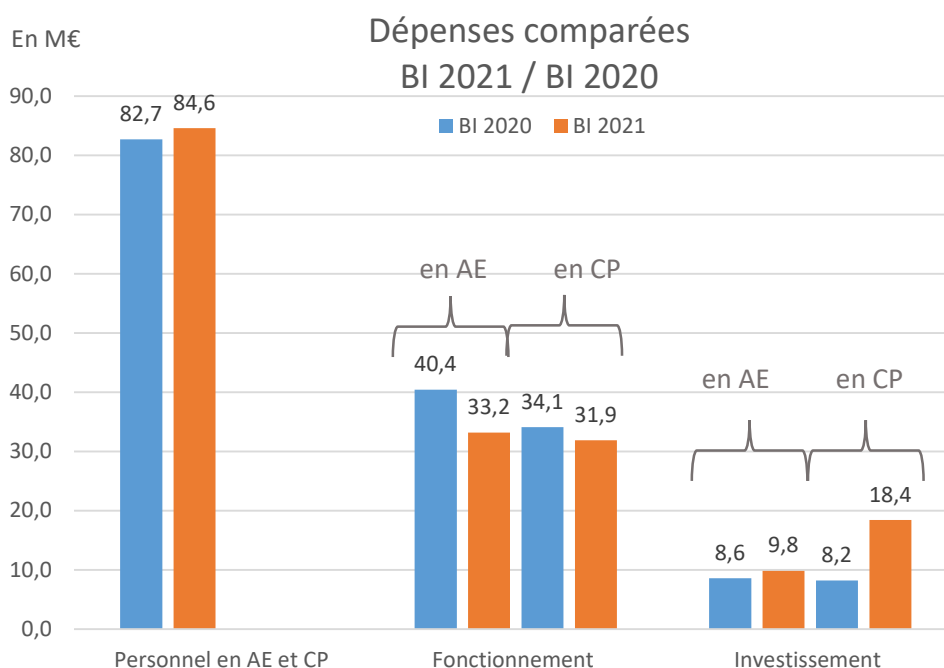
Les prévisions de recettes fléchées sont en forte augmentation de +9,2 M€ par rapport au BI 2020. Ceci s'explique par l'inscription de la dotation au titre du financement CPER de l'opération Grand Hall, d'une part du financement Etat pour 6 M€, d'autre part des autres financements publics pour 1,5 M€ (par la Ville de Paris), soit une hausse de 6,5 M€.

Les recettes fléchées concernent les contrats de recherche : elles sont en augmentation de plus de 2,7 M€ au regard des contrats déjà obtenus et à venir sur 2021.

Le détail de ces recettes se trouve dans l'analyse du tableau 3 – analyse des recettes par origine (Cf. infra point 2.3 tableau 3 – dépenses par destination et recettes par origine).

#### 2.2.2. Les dépenses

Les autorisations d'engagement (AE) s'élèvent à 127,6 M€ et les crédits de paiement (CP) à 134,9 M€. Par rapport au budget initial de 2020, les dépenses diminuent globalement de 4,1 M€ en AE et augmentent de 10,0 M€ en CP.



Globalement, l'analyse des dépenses (en CP) montre une stabilité des dépenses globalisées de l'École hors CDSN (-3 K€), une hausse des crédits ouverts pour les contrats de recherche 1,6 M€, ainsi qu'une hausse importante pour le CPER (+8,7 M€).

Les AE et CP globalisées sont respectivement de :

- 73,9 M€ en personnel
- 25,5 M€ d'AE et 24,7 M€ de CP en fonctionnement
- 4,6 M€ d'AE et 4,7 M€ de CP en investissement.

Sur crédits fléchés, les AE et CP sont de :

- 10,6 M€ en personnel
- 7,7 M€ d'AE et 7,1 M€ de CP en fonctionnement
- 5,2 M€ d'AE et 13,8 M€ de CP en investissement, dont 1,5 M€ d'AE et 9,2 M€ de CP pour le CPER.

Le détail des arbitrages est fourni en annexe, tant pour les services et bibliothèques, que pour les départements et unités.

#### 2.2.2.1 Les dépenses de personnel (84,6 M€ en AE et CP)

Les dépenses de personnel augmentent de 1,9 M€ par rapport au BI 2020.

Cette augmentation est induite principalement par le développement d'une politique volontariste de repyramidage global des emplois pour de nombreux métiers, par les effets en années pleines des campagnes d'allocation de ressources ainsi que les effets mécaniques des mesures salariales et du glissement vieillesse technicité.

A ces éléments s'ajoutent les conséquences en années pleine des transferts de gestion des doctorants PSL, l'augmentation des dépenses en lien avec les jurys de concours et l'impact de la crise sanitaire.

Les dépenses globalisées, qui s'élèvent à 73,9 M€ en AE et CP, augmentent de 2,56 M€, notamment dans le cadre des arbitrages retracés ci-dessous. Par ailleurs, il convient de souligner une progression des crédits de personnel attribué aux départements et laboratoires, à hauteur de 250 K€, pour faire face à des besoins ponctuels ou saisonniers. De plus, les conséquences en années pleine des transferts de gestion des doctorants PSL représentent 381 K€. L'impact de la crise sanitaire et notamment les prolongations des contractuels suite à la Covid s'élève à 250 K€. Enfin, le budget intègre 250 K€ d'abondement des crédits de masse salariale notifiés par le MERSI au titre du la LPR et d'un transfert de PU.

Les dépenses fléchés, qui s'élèvent à 10,6 M€ en AE et CP, diminuent faiblement de -636 K€, au regard des demandes des laboratoires. Et elles vont évoluer au fur et à mesure de l'avancement de l'exercice et de la signature des nouveaux contrats de recherche. Les incertitudes liées à la crise sanitaire expliquent en outre pour partie certains retards de recrutement et dès lors ces ajustements de prévisions.

#### 2.2.2.2 Les dépenses de fonctionnement (33,2 M€ en AE et 31,9 M€ en CP)

Les dépenses de fonctionnement diminuent de façon importante -7,2 M€ en AE et -2,2 M€ en CP par rapport au précédent budget initial.

Les dépenses de fonctionnement globalisées s'élèvent à 25,5 M€ en AE et 24,7 M€ en CP, soit un écart respectif de -7,5 M€ et -2,5 M€ avec la prévision 2020. Cette réduction s'explique principalement par une diminution de -6,2 M€ en AE et -0,3 M€ en CP, en raison de la régularisation progressive du conventionnement des différentes cohortes de CDSN<sup>2</sup> que l'établissement a désormais mis en place (Cf. ci-dessous § 2.2.2.4 Focus sur les CDSN). Les autres dépenses globalisées, telles qu'autorisées pour les services et départements de l'établissement, sont limitées en AE à 15,3 M€ et 14,8 M€, soit une réduction respective de -1,3 M€ et -2,2 M€, notamment dans le cadre des arbitrages effectués cette année. Cet effort de -2,46 M€ sur les crédits de fonctionnement contribue au financement de la hausse de 2,56 M€ des dépenses de personnel.

---

<sup>2</sup> CDSN : contrats doctoraux spécifiques normaliens

Pour les contrats de recherche, ces dépenses restent relativement stables à hauteur de 7,7 M€ en AE et 7,1 M€ en CP, avec une augmentation quasi équivalente d'environ 280 K€ : ces crédits évolueront sans doute lors des prochains budgets rectificatifs.

#### 2.2.2.3 Les dépenses d'investissement (9,8 M€ en AE et 18,4 M€ en CP)

Les dépenses d'investissement augmentent de 1,2 M€ en AE et de 10,2 M€ en CP par rapport au BI 2020.

Les AE ouvertes au budget initial 2021 sont de 4,6 M€ en AE et en CP pour les projets financés sur des recettes globalisées, et de 5,2 M€ en AE et 13,8 M€ en CP sur les recettes fléchées, dont respectivement 1,5 M € et 9,2 M€ pour le seul CPER.

Les variations relatives à l'investissement globalisé s'élèvent à -862 K€ en AE et -415 K€ en CP. Elles résultent principalement de l'évolution de la programmation des opérations menées par le service patrimoine (hors CPER). La synthèse des opérations d'investissement prévues par l'établissement pour 2021 figure dans le tableau 9 de la liasse budgétaire, le tableau détaillé est joint à la présente note (cf. annexe 5 – tableau détaillé des opérations immobilières).

#### 2.2.2.4 Focus sur les contrats doctoraux spécifiques normaliens (CDSN)

Depuis 2017, l'État transfère à l'ENS un montant destiné à financer 137 contrats doctoraux de normaliens de l'ENS qui effectuent leur thèse soit à l'ENS, soit dans d'autres établissements universitaires.

##### Encaissements de la SCSP destinée à financer les CDSN

Le versement étant inclus dans la subvention pour charge de service public (SCSP), il alimente la trésorerie globalisée. Toutefois, cette trésorerie a une destination bien spécifique, et ne doit pas être fondue dans la masse de la trésorerie globalisée, dans l'attente du conventionnement avec les différents établissements bénéficiaires et des paiements en découlant. Son montant, en 2021 comme en 2020, devrait être de 11,2 M€. L'établissement prévoit pour 2021 la signature de nouvelles conventions générant un volume de 10,2 M€ d'AE à consommer et le paiement de 9,9 M€ de dotations aux établissements partenaires, auxquelles s'ajoutent 1,2 M€ de dépenses de personnel versées aux doctorants normaliens effectuant leur thèse dans une unité de l'ENS.

#### 2.2.2.5 Résultat budgétaire

Compte tenu des prévisions de recettes et de dépenses, le résultat budgétaire (solde intermédiaire de trésorerie) est de -6,36 M€ (contre -3,78 M€ au budget initial 2020). Ce déficit se répartit en -2,90 M€ pour les opérations fléchées et -3,47 M€ pour les opérations globalisées.

Le déficit globalisé provient principalement des actions d'équipement, de rénovation et de travaux sur le patrimoine immobilier de l'établissement. On précisera cependant que si les recettes globalisées 2021 permettent de financer plus d'1,1 M€ de l'investissement « non fléché » (hors contrats de recherche et hors CPER), le solde de ces investissements 2021 est financé à hauteur de 3,4 M€ sur nos réserves cumulées.

## 2.3. Tableau 3 – Dépenses par destination et recettes par origine

Concernant le tableau des dépenses par destination, se poursuit en 2021 la répartition de la masse salariale par action LOLF en fonction de l'exécuté 2018 telle qu'arrêtée par le pôle pilotage et le service des ressources humaines.

Le tableau des recettes par origine permet de mettre en lumière certaines variations positives entre le BI 2020 et le BI 2021, notamment au titre des financements des différents partenaires (+ 768 K€ pour la région et +653 K€ pour l'UE). Par ailleurs, les travaux liés à la qualité de la saisie de la nature des contrats de recherche dans nos outils ont entraîné une hausse significative du volume des "contrats et prestations de recherche" (+1,9 M€), au détriment de l'imputation en "autres subventions" jusqu'alors privilégiée.

Recettes fléchées	Variation 2020/2021
Contrat et prestation recherche	1 895 330
Valorisation	
ANR Investissement d'avenir	145 873
ANR hors Investissement d'avenir	- 521 758
Région	767 627
Union européenne	652 987
Autres subventions (dont CPER)	5 509 611
Fondation	782 424
Autres recettes	
<b>Total recettes fléchées</b>	<b>9 232 093</b>

## 2.4. Tableau 4 - Équilibre financier et Tableau 5 - Opérations pour compte de tiers

Concernant les opérations pour comptes de tiers (tableau 5), ne donnant lieu à aucune inscription budgétaire, et dans la continuité des éléments présentés lors du budget rectificatif n°2/2020, certains financements, dédiés à la recherche et dont l'établissement assure la coordination, sont désormais suivis en comptes de tiers : ceci se traduit par une recette de l'Union européenne et des versements à proportion aux différents partenaires, ceci, d'une part, pour 250 K€ au titre du projet I-Brain ; d'autre part, pour 3,76 M€ au titre du projet HiSCORE.

Selon un raisonnement proche, la contribution du CNRS aux charges d'électricité d'Ecotron donne lieu à un flux de trésorerie entrant et sortant de 110 K€ : elle figure sur le même tableau à hauteur de l'estimation retenue en 2020.

Dans la mesure où les opérations de récupération de la TVA sont désormais effectuées au fil de l'eau depuis 2020, elles peuvent désormais être intégrées en opérations en comptes de tiers sans impact budgétaire annuel. Au vu de l'exécution passée et en dépit des incertitudes découlant de la crise sanitaire, a été estimé un abondement à hauteur de 700 K€ de la trésorerie de l'établissement : ce montant pourra être ajusté en cours d'exercice, au fil des déclarations fiscales effectuées.

Cet abondement prévisionnel de la trésorerie de l'établissement à hauteur de 700 K€ permet de réduire l'impact en trésorerie du déficit budgétaire prévisionnel de -6,4 M€ évoqué plus haut (cf. § 2.2.2.5 résultat budgétaire), conduisant à un prélèvement de trésorerie de 5,66 M€. Cette trajectoire est à relativiser dans la mesure où la trésorerie à la fin de l'année 2021 serait ainsi ramenée à 23,6 M€, représentant 73 jours de fonctionnement réel, soit à un niveau prudentiel suffisant pour l'établissement.

## 2.5. Tableau 6 - Situation patrimoniale

En dépit des incertitudes découlant de la crise sanitaire, y compris sur la gestion 2020, la situation patrimoniale a pu être estimée et la méthode appliquée s'est efforcée de l'affiner pour le budget 2021 à partir des données budgétaires présentées précédemment.

Les charges de personnel sont évaluées à 82,89 M€ : elles correspondent au montant des dépenses budgétaires de personnel auquel a été soustraite forfaitairement l'évaluation des charges de fonctionnement liées à ces dépenses de personnel (versement de transport et cotisation FNAL<sup>3</sup>). Elle connaît une variation proche de celle présentée en matière de crédits budgétaires : + 1,9 M€.

Les charges de fonctionnement ont, elles, été estimées également sur la base des dépenses de fonctionnement, corrigées forfaitairement des charges de fonctionnement liées aux crédits de personnel, comme indiqué ci-dessus. Marginalement ce montant a été ajusté pour 400 K€ suite à évaluation des opérations d'ordre et charges à payer sur exercices antérieures : elles ont été ainsi évaluées à hauteur de 33,17 M€, soit une nette réduction de -2,3 M€ par rapport à celles figurant au budget initial 2020.

<sup>3</sup> Fonds national d'aide au logement



De façon prudentielle, le montant des amortissements retenu de 10 M€ est très proche de celui figurant au budget rectificatif n°2/2020.

Figurent parmi les produits, le montant de la SCSP pour un total de 88,67 M€ complétée des autres produits figurant au tableau 2 pour un montant cumulé de 6,5 M€. S'agissant des autres subventions, les recettes budgétaires ne peuvent être valorisées directement en produit car elles incluent les avances reçues. Aussi, comme l'an passé, les produits des contrats suivis à l'avancement (recherche et CPER), seront comptabilisés à hauteur de la réalisation des dépenses. Ces produits, ainsi évalués, ont donc été estimés à hauteur de 22,55 M€

S'agissant des quotes-parts de financements de l'actif, par symétrie avec la dotation aux amortissements, le montant de 7,25 M€ est proche de celui prévu au BR2/2020.

Le résultat prévisionnel ainsi évalué est déficitaire à hauteur de 1,04 M€, alors qu'il était légèrement excédentaire à hauteur de 388 K€ au BI 2020. Ceci s'explique par une nette augmentation des dépenses de personnel, compensées par une réduction des dépenses de fonctionnement, mais qui ne suffit pas à supporter la réduction des produits de l'établissements, en partie ceux liés à son niveau d'activité (cf. 2.2.1.2). Ce déficit est la conséquence d'une baisse conjoncturelle du niveau de recettes. .

Compte tenu de notre niveau des produits et charges calculés, notre capacité d'autofinancement (CAF) se situe à 1,76 M€, soit -1 M€ en deçà de son niveau au compte financier 2019 et -2,9 M€ du budget initial 2020 : la prévision d'un déficit comptable, associé à un ajustement des opérations d'ordre annuels, conduit mécaniquement à cette dégradation ponctuelle. Celle-ci pourra être corrigée et fiabilisée à l'issue du compte financier 2020.

Sur cette base, nos ressources s'établissent à 15,33 M€ pour des emplois à 18,42 M€. Doit être souligné le niveau élevé des investissements porté à 18,4 M€ dont la moitié découlant de la mise en œuvre des projets financés par le CPER. S'agissant des ressources, on soulignera que les financements ont été évalués à hauteur des projets d'investissements prévus, en cohérence avec les modalités de comptabilisation des recettes à l'avancement.

Ceci aboutit mécaniquement à la détermination d'un prélèvement sur le fonds de roulement (PFR) de plus de 3 M€. Le résultat déficitaire prévisionnel générant une CAF réduite, ainsi qu'un niveau de dépenses d'investissement élevé, en partie autofinancées, explique ce niveau de prélèvement assez élevé, comparé au compte financier 2019 (-850 K€) ou au budget initial 2020 (-425 K€).

Le fonds de roulement prévisionnel 2021 s'établit à 20,57 M€, soit 64 jours de charges de fonctionnement décaissables. Ce niveau, comme en matière de trésorerie, même avec un prélèvement sur le fonds de roulement prévisionnel élevé pour 2021, reste supérieur aux normes prudentielles recommandées par les tutelles.

## 2.6. Tableau 7 - Plan de trésorerie

Le plan de trésorerie a été programmé en conformité avec le calendrier prévisionnel des principaux financements ainsi que du rythme des décaissements programmés en matière d'opérations fléchés ou d'investissement. Il en va de même pour la programmation des opérations pour comptes de tiers. Le "point bas" de trésorerie se situe à 22,3 M€, soit 69 jours. Il ne présente pas de risques pour l'établissement.

## 2.7. Tableau 8 - Opérations liées aux recettes fléchées

Le tableau n°8 fait ressortir la variation de la trésorerie fléchée (-2,9 M€), et permet de dégager, par différence, la variation de la trésorerie non fléchée, ce qui constitue un indicateur important de soutenabilité budgétaire de l'établissement.

En l'état la présentation des données relatives aux exercices futurs ne peut être assurée de façon plus prospective faute d'informations fiabilisées dans les outils de gestion des opérations pluriannuelles, un retraitement manuel se révélant difficile et générant des incertitudes trop importantes. Elle est cependant partiellement retracée dans les tableaux 9 et 10, tout au moins sur les opérations les plus significatives : ce

suivi détaillé, sous réserve d'outils applicatifs dédiés restant à mettre en place, ne peut donc être présenté dans les documents budgétaires pour 2021.

On relèvera cependant l'importance des projets financés par le CPER parmi ces opérations fléchées (9 M€ de CP et 7,5 M€ de recettes), ce qui impacte de façon importante le solde budgétaire négatif précité : outre cette part autofinancée au moins sur l'exercice 2021, on relèvera que les autres opérations fléchées conduisent à un prélèvement complémentaire de trésorerie d'1,4 M€ sur les financements de recherche et mécénat y figurant.

## 2.8. Tableau 9 - Tableau des opérations pluriannuelles et Tableau 10 - Tableau des opérations pluriannuelles et programmation

Le tableau n°9 présente les principales opérations pluriannuelles de l'établissement, dont le montant cumulé s'élève à 98 M€ : 47,9 M€ au titre des LABEX et EQUIPEX, ainsi que 49,9 M€ pour les projets immobiliers.

L'enveloppe des opérations immobilières présente une hausse du montant des opérations de 3 150 K€ par rapport au budget rectificatif n°2 de 2020, essentiellement sur les catégories de projets "réhabilitation" (+1 655 K€), suite à la réévaluation du projet "réaménagement de l'entrée du campus Panthéon" (+1 300 K€), ainsi que sur la catégorie GER<sup>4</sup> (+1 395 K€) suite à l'intégration de six nouvelles opérations : rénovation d'espace sanitaires (600 K€), rénovation du poste haute tension (250 K€), rénovation de l'amphi Galois (200 K€), peinture des deux escaliers de secours du 29 rue d'Ulm (120 K€), stores solaires pour la bibliothèque (125 K€), rénovation salle des actes (100 K€).

Enfin, la catégorie internat évoluera au cours de l'année 2021 en fonction du résultat lié au projet rénovation Tour B et C déposé par l'ENS dans le cadre du plan de relance gouvernemental.

## 2.9. Tableau 11 - Moyens des unités mixtes de recherche

Ce tableau a été construit à partir des données mises à disposition dans l'application Dialog par le CNRS et retrace les moyens prévus pour 2021 pour les unités de recherche hébergés par l'ENS.

## 2.10. Tableau 12 - Tableau de synthèse budgétaire et comptable

Le tableau de synthèse budgétaires et comptables appelle peu d'observations, sinon en faisant apparaître la trajectoire de l'établissement sur les principaux ratios. Il démontre en effet une prévision fiabilisée et ajustée, notamment quant au niveau des engagements (127,5 M€ vs 131,7 M€ au BI 2020 et 129,9 M€ au compte financier 2019), mais aussi relativement au niveau des restes à payer, significativement réduit en 2021 (-7,5 M€ par rapport au BI 2020), notamment en raison des paiements prévisionnels à effectuer au titre du CPER. On soulignera pour mémoire que se partage entre les opérations fléchées et celles globalisées à un niveau équivalent tant la variation de la trésorerie (-2,8 M€) que son niveau final (11,8 M€).

---

<sup>4</sup> GER : gros entretien et renouvellement

### 3. ANNEXES

#### Annexe 1 - Tableau des arbitrages budgétaires 2021

ACTIVITÉ	UB 2021	CR 2021	LIBELLÉ 2021	ARBITRAGES AE 2020	ARBITRAGES AE 2021	2021-2020	
LETTRES - ENSEIGNEMENT ET RECHERCHE	ARTS	DEPT ARTS	DEPT HISTOIRE THEORIE DES ARTS - ENSEIGNEMENT	17 000	23 500	6 500	
			DEPT HISTOIRE THEORIE DES ARTS - RECHERCHE	38 040	32 000	-6 040	
		UMR 7172 THALIM		6 870	7 000	130	
	<b>Total ARTS</b>				<b>61 910</b>	<b>62 500</b>	<b>590</b>
	BIBL	BIBL SHS	BIBLIOTHEQUE SHS - DOCUMENTATION NUMERIQUE	74 750	88 000	13 250	
			BIBLIOTHEQUE SHS - RESEAU INFORMATISE ET MODERNISATION	159 470	162 100	2 630	
			BIBLIOTHEQUE SHS - ULM-JOURDAN	844 018	762 000	-82 018	
	<b>Total BIBLIOTHEQUE</b>				<b>1 078 238</b>	<b>1 012 100</b>	<b>-66 138</b>
	DIRE	DIRE - DIR	FLE POUR SCIENTIFIQUES	6 790	0	-6 790	
	<b>Total DIRECTION</b>				<b>6 790</b>	<b>0</b>	<b>-6 790</b>
	DSA	DEPT DSA	DEPT ANTIQUITE - ENSEIGNEMENT	23 700	21 000	-2 700	
			DEPT ANTIQUITE - RECHERCHE	19 400	16 000	-3 400	
		UMR 8230 CJP	CENTRE J.PEPIN - DOTATION RECHERCHE	22 600	20 000	-2 600	
		UMR 8546 AOROC	AOROC - DOTATION RECHERCHE	83 140	75 000	-8 140	
	<b>Total SCIENCES DE L'ANTIQUITE</b>				<b>148 840</b>	<b>132 000</b>	<b>-16 840</b>
	ECLA	ECLA - DIR	ECLA - CULTURES, LANGUES D'AILLEURS - DOTATION	78 100	80 000	1 900	
	<b>Total ECLA</b>				<b>78 100</b>	<b>80 000</b>	<b>1 900</b>
	ECO	DEPT ECO	DEPT ECONOMIE - ENSEIGNEMENT	13 610	25 000	11 390	
			DEPT ECONOMIE - RECHERCHE	12 610	13 000	390	
		UMR 8545 PJSE	PARIS JOURDAN SCIENCES ECO. - DOTATION RECHERCHE	14 550	12 000	-2 550	
	<b>Total ECONOMIE</b>				<b>40 770</b>	<b>50 000</b>	<b>9 230</b>
	GEOG	DEPT GEOG et TER	DEPT GEOGRAPHIE et TERRITOIRES - ENSEIGNEMENT	24 550	20 000	-4 550	
			DEPT GEOGRAPHIE et TERRITOIRES - RECHERCHE	22 400	20 000	-2 400	
	<b>Total GEOGRAPHIE</b>				<b>46 950</b>	<b>40 000</b>	<b>-6 950</b>
	HIST	DEPT HIST	DEPT HISTOIRE - ENSEIGNEMENT	14 850	15 000	150	
			DEPT HISTOIRE - RECHERCHE	38 800	30 000	-8 800	
		UMR 8066 IHMC	INST. HISTOIRE MODERNE ET CONTEMP. - DOTATION RECHERCHE	13 580	15 000	1 420	
	<b>Total HISTOIRE</b>				<b>67 230</b>	<b>60 000</b>	<b>-7 230</b>
	LILA	DEPT LILA	DEPT LITTÉRATURE ET LANGAGE - ENSEIGNEMENT	30 000	25 000	-5 000	
			DEPT LITTÉRATURE ET LANGAGE - RECHERCHE	22 370	22 000	-370	
		UMR 8094 LATTICE	LANGUES, TEXTES, INFO, COGN. - DOTATION RECHERCHE	29 550	27 000	-2 550	
		UMR 8132 ITEM	INST. TEXTES, MANUSCRITS MODERN. - DOTATION RECHERCHE	33 950	30 000	-3 950	
<b>Total LITTERATURES ET LANGAGE</b>				<b>115 870</b>	<b>104 000</b>	<b>-11 870</b>	
PHILO	DEPT PHILO	DEPT PHILOSOPHIE - ENSEIGNEMENT	5 930	4 000	-1 930		
		DEPT PHILOSOPHIE - RECHERCHE	37 830	35 000	-2 830		
	UMR 8547 GERMA	PAYS GERMANIQUES, TRANSFERTS CULT. - DOTATION RECHERCHE	29 100	25 000	-4 100		
	UMS 3610 CAPHES	CAPHES - CENTRE ARCHIVES PHILO., HIST SC. DOTATION RECHERCHE	29 550	25 000	-4 550		
	USR 3608 REP SAVO	REPUBLIQUE DES SAVOIRS - DOTATION RECHERCHE	43 800	35 000	-8 800		
<b>Total PHILOSOPHIE</b>				<b>146 210</b>	<b>124 000</b>	<b>-22 210</b>	
PRL	PRL - DIR	PRL - ED 540	24 250	35 000	10 750		
		PRL - POLE RESSOURCES LETTRES - DOTATION	3 880	4 000	120		
<b>Total POLE RESSOURCES LETTRES</b>				<b>28 130</b>	<b>39 000</b>	<b>10 870</b>	
SCSO	DEPT SCSO	DEPT SCIENCES SOCIALES - ENSEIGNEMENT	12 000	20 000	8 000		
		DEPT SCIENCES SOCIALES - RECHERCHE	46 560	42 000	-4 560		
	UMR 7074 CTAD	CTAD - THEORIE DU DROIT - DOTATION RECHERCHE	3 400	3 400	0		
	UMR 8097 CMH	CMH - CENTRE M.HALBWACHS - DOTATION RECHERCHE	29 100	27 000	-2 100		
<b>Total SCIENCES SOCIALES</b>				<b>91 060</b>	<b>92 400</b>	<b>1 340</b>	
<b>TOTAL LETTRES - Enseignement et recherche</b>				<b>1 910 098</b>	<b>1 796 000</b>	<b>-114 098</b>	

ACTIVITÉ	UB 2021	CR 2021	LIBELLÉ 2021	ARBITRAGES AE 2020	ARBITRAGES AE 2021	2021- 2020	
SCIENCES - ENSEIGNEMENT ET RECHERCHE	DEC	DEPT DEC	DEC- ENSEIGNEMENT	30 000	43 000	13 000	
			DEC- RECHERCHE	43 650	24 000	-19 650	
		U 955 NPI	NPI - DOTATION RECHERCHE	5 820	5 000	-820	
		U 960 LNC	LNC2 - DOTATION RECHERCHE	29 100	24 000	-5 100	
		UMR 8129 IJN	IJN - DOTATION RECHERCHE	26 190	23 000	-3 190	
		UMR 8248 LSP	LSP - DOTATION RECHERCHE	24 340	20 600	-3 740	
		UMR 8554 LSCP	LSCP- DOTATION RECHERCHE	23 790	20 500	-3 290	
		<b>Total ETUDES COGNITIVES</b>			<b>182 890</b>	<b>160 100</b>	<b>-22 790</b>
	BIBL	BIBL MATH	BIBLI MATH-INFO	210 140	192 000	-18 140	
		BSE	BSE	91 000	85 000	-6 000	
		<b>Total BIBLIOTHEQUE</b>			<b>301 140</b>	<b>277 000</b>	<b>-24 140</b>
	BIO	DEPT BIO	BIOLOGIE - ENSEIGNEMENT	95 510	89 600	-5 910	
			BIOLOGIE - RECHERCHE	25 220	21 000	-4 220	
		UMR 8197 IBENS	IBENS - PRESTATION DE LABO - PLATEFORME GENOMIQUE	254 940	247 000	-7 940	
			IBENS - SERVICES COMMUNS	386 250	340 000	-46 250	
			PRESTATIONS PLATEFORME IBENS	284 810	325 000	40 190	
		UMS 3194 CEREEP	CEREEP- DOTATION RECHERCHE	97 900	96 500	-1 400	
		<b>Total BIOLOGIE</b>			<b>1 144 630</b>	<b>1 119 100</b>	<b>-25 530</b>
	CERES	DIR CERES	CERES - DOTATION	22 100	22 000	-100	
		<b>Total CERES</b>			<b>22 100</b>	<b>22 000</b>	<b>-100</b>
	CHIM	DEPT CHIM	AGREGATION PHYS CHIMIE - BIBLIOTHEQUE PREPA	9 700	8 000	-1 700	
			CHIMIE - AGREGATION DE CHIMIE	5 820	28 000	22 180	
			DEPT CHIMIE - ENSEIGNEMENT	63 890	56 000	-7 890	
			DEPT CHIMIE - RECHERCHE	119 540	128 600	9 060	
		FR 2769	FR 2769 - CONTRATS DE RECHERCHE	7 760	6 000	-1 760	
		FR 3615 PCAB	PCAB - FED.PHYSICO-CHIMIE - DOTATION RECHERCHE	14 550	10 000	-4 550	
		UMR 7203 LBM	LABO.BIOMOLECULE - DOTATION RECHERCHE	48 500	42 000	-6 500	
		UMR 8004 IMAP	IMAP - DOTATION RECHERCHE	34 250	29 500	-4 750	
		UMR 8640 PASTEUR	PASTEUR - DOTATION RECHERCHE	126 100	109 500	-16 600	
		<b>Total CHIMIE</b>			<b>430 110</b>	<b>417 600</b>	<b>-12 510</b>
	DGS	CRI	INFORMATIQUE PEDAGOGIQUE	77 900	83 000	5 100	
		<b>Total DGS</b>			<b>77 900</b>	<b>83 000</b>	<b>5 100</b>
	DIRE	DIRE - DIR	ACTIONS INCITATIVES ENS	100 000	80 000	-20 000	
		<b>Total DIRECTION</b>			<b>100 000</b>	<b>80 000</b>	<b>-20 000</b>
	GEOS	DEPT GEOS	GEOSCIENCES - ENS.	87 900	85 000	-2 900	
			GEOSCIENCES - RECHERCHE	108 350	99 000	-9 350	
		UMR 8538 LG ENS	LABORATOIRE GÉOLOGIE DE L'ENS	87 600	81 000	-6 600	
		UMR 8539 LMD	LABORATOIRE MÉTÉOROLOGIE DYNAMIQUE	23 950	21 000	-2 950	
		<b>Total GEOSCIENCES</b>			<b>307 800</b>	<b>286 000</b>	<b>-21 800</b>
	INFO	DEPT INFO	DEPT INFORMATIQUE - ENSEIGNEMENT	75 650	70 000	-5 650	
			DI- RECHERCHE	54 320	36 000	-18 320	
		<b>Total INFORMATIQUE</b>			<b>129 970</b>	<b>106 000</b>	<b>-23 970</b>
	MATHS	DEPT MATH	DMA - DGESCO	21 830	22 500	670	
			DMA - ENSEIGNEMENT	126 850	117 000	-9 850	
			DMA- RECHERCHE	92 600	78 000	-14 600	
		<b>Total MATHEMATIQUES</b>			<b>241 280</b>	<b>217 500</b>	<b>-23 780</b>
	PHYS	DEPT PHYS	DEPT PHYSIQUE - RECHERCHE	244 000	220 000	-24 000	
		PHYSIQUE - AGREGATION	20 370	28 000	7 630		
		PHYSIQUE - ECOLE BEG ROHU	0	60 000	60 000		
		PHYSIQUE - ENS.	165 810	104 800	-61 010		
		PHYSIQUE - PÉRIODIQUES (BSE)	155 200	145 000	-10 200		
		PHYSIQUE - PRESTATIONS DE LABO	97 000	70 000	-27 000		
		PLATEFORME QPCR	38 800	35 000	-3 800		
	UMR 8023 LPENS	LABO.DE PHYSIQUE ENS - DOTATION RECHERCHE	238 040	215 000	-23 040		
	UMR 8552 LKB	LABO.KASTLER BROSSSEL - DOTATION RECHERCHE	132 650	115 000	-17 650		
	<b>Total PHYSIQUE</b>			<b>1 091 870</b>	<b>992 800</b>	<b>-99 070</b>	
QBIO	DIR QBIO	PROJET QBIO - DOTATION RECHERCHE	0	25 000	25 000		
	<b>Total QBIO</b>			<b>0</b>	<b>25 000</b>	<b>25 000</b>	
<b>TOTAL SCIENCES - Enseignement et recherche</b>				<b>4 029 690</b>	<b>3 786 100</b>	<b>-243 590</b>	

ACTIVITÉ	UB 2021	CR 2021	LIBELLÉ 2021	ARBITRAGES AE 2020	ARBITRAGES AE 2021	2021-2020
FONCTIONS SOUTIEN	DIRE	COM	POLE COMMUNICATION - DOTATION	224 150	258 000	33 850
		DEVE	DIRECTION DES ETUDES - DOTATION	43 740	41 000	-2 740
			FONDS SOLIDARITE ETUDIANT	77 600	77 600	0
		DIRE - DIR	ACTIVITES CULTURELLES	17 610	12 610	-5 000
			ACTIVITES SPORTIVES	14 550	6 000	-8 550
			DEVELOPPEMENT ET PARTENARIATS	97 000	114 000	17 000
			DIRECTION GENERALE - DOTATION	136 100	107 000	-29 100
			EVENEMENTIEL ET AUTRES CONTRIBUTIONS	107 000	100 000	-7 000
			PROFESSEURS INVITES - DOTATION ENS	194 000	120 000	-74 000
			THEATRE	11 730	15 000	3 270
			VIE ASSOCIATIVE	0	18 000	18 000
		DRI	RELATIONS INTERNATIONALES - DOTATION	44 680	49 500	4 820
			SUBVENTION AMIE - BOURSES RI	21 000	22 650	1 650
			SUBVENTION ERASMUS - BOURSES RI	125 727	193 000	67 273
		EDIT	EDIT - CONTRACTUELS SUR BUDGET PROPRE	5 000	0	-5 000
			EDIT - FRAIS GENERAUX	101 850	90 000	-11 850
<b>Total FONCTIONS SOUTIEN</b>				<b>1 221 737</b>	<b>1 224 360</b>	<b>2 623</b>
FONCTIONS SUPPORT	Fonct <sup>t</sup> service	CoST	BOURSES	1 020 000	1 050 000	30 000
			CONCOURS, SCOL, THESES - CONCOURS - FONCT	895 640	980 000	84 360
			CONCOURS, SCOL, THESES - CONCOURS SI - FONCT	8 730	0	-8 730
		CRI	APPLICATIONS ET WEB	349 200	280 000	-69 200
			INFORMATIQUE DE GESTION	255 860	280 000	24 140
			INFRASTRUCTURE NUMERIQUE	146 700	250 000	103 300
			PSSI	25 820	29 000	3 180
			RESEAUX ET TELECOMMUNICATIONS	388 300	480 000	91 700
		DIR DGS	DEVELOPPEMENT DURABLE	0	100 000	100 000
			DGS - IMPÔTS	77 600	85 000	7 400
			FRAIS GENERAUX DES SERVICES	582 000	502 000	-80 000
		LOG	FOURNITURES GENERALES	197 000	160 000	-37 000
			HEBERGEMENT - FONCTIONNEMENT GENERAL	145 500	170 000	24 500
			SERVICE ACCUEIL ET ENTRETIEN	1 115 500	1 000 000	-115 500
		PAT	CONTRATS SERVICE DU PATRIMOINE	426 800	500 000	73 200
			MAINTENANCE GENERALE	733 500	840 000	106 500
			RESERVE OPE IMMO	200 000	100 000	-100 000
			VIABILISATION	2 250 000	2 200 000	-50 000
		REST	RESTAURATION ULM	836 400	560 000	-276 400
		SANTE	POLE SANTE DOTATION	15 140	15 140	0
		SPS	ACCUEIL ET GARDIENNAGE	756 600	720 000	-36 600
			HYGIENE ET SECURITE	203 700	280 000	76 300
		SRH	ACTION SOCIALE	252 200	250 000	-2 200
		ALLOCATION RETOUR A L'EMPLOI	475 300	350 000	-125 300	
		FORMATION CONTINUE DES PERSONNELS	164 900	170 000	5 100	
		MISES A DISPOSITION	388 000	350 000	-38 000	
<b>TOTAL FONCTIONS SUPPORT</b>				<b>11 910 390</b>	<b>11 701 140</b>	<b>-209 250</b>

Annexe 2 – Tableaux RH : 1, 2, 3, 4,

TABLEAU 1 : 6 postes d'enseignant chercheur ouverts au concours

Corps	Discipline / Département	Modalité *
Professeurs des universités	Biologie	Remplacement
	Physique	Création
	Littérature anglophone	Remplacement
	Géographie	Création
	Economie	Remplacement
Maitre de conférences	Chimie	Création

TABLEAU 2 : Liste 25 emplois académiques contractuels

Corps	Discipline/Direction/Département	Modalité	Statut
Agrégés préparateurs (AGPR)	Géographie	Prolongation	Contractuel
Agrégés préparateurs (AGPR)	Histoire	Prolongation	Contractuel
Agrégés préparateurs (AGPR)	Philosophie	Prolongation	Contractuel
Agrégés préparateurs (AGPR)	Philosophie	Prolongation	Contractuel
Agrégés préparateurs (AGPR)	Sciences sociales	Prolongation	Contractuel
ATER	CERES	Prolongation	Contractuel
ATER	Géographie	Remplacement	Contractuel
ATER	Géosciences	Prolongation	Contractuel
ATER	Informatique	Remplacement	Contractuel
ATER 50%	Sciences sociales	Prolongation	Contractuel
Enseignant contractuel	Chimie	Remplacement	Contractuel
Enseignant contractuel	Chimie	Remplacement	Contractuel
Enseignant contractuel	Mathématiques	Prolongation	Contractuel
Enseignant contractuel	Mathématiques	Prolongation	Contractuel
Enseignant contractuel	Physique	Remplacement	Contractuel
Lecteur langue anglais	Espace des cultures et langues d'ailleurs	Prolongation	Contractuel
Lecteur langue arabe	Espace des cultures et langues d'ailleurs	Prolongation	Contractuel
Lecteur langue chinois	Espace des cultures et langues d'ailleurs	Prolongation	Contractuel
Lecteur langue espagnol	Espace des cultures et langues d'ailleurs	Prolongation	Contractuel
Lecteur langue russe	Espace des cultures et langues d'ailleurs	Prolongation	Contractuel
Lecteur/Maitre de langue allemand	Espace des cultures et langues d'ailleurs	Prolongation	Contractuel
Maitre de langue anglais	Espace des cultures et langues d'ailleurs	Prolongation	Contractuel
Post-Doc (CDD Chercheur)	Géographie	Prolongation	Contractuel
Post-Doc (CDD Chercheur)	Géographie	Prolongation	Contractuel
Professeur associé (PAST)	Economie	Remplacement	Contractuel

**TABEAU 3 : Liste des 54 emplois soutien et support contractuels**

Corps	BAP	Statut	Structure - Service	Modalité *
Apprenti	G	Contractuel	Restaurant	Création
Apprenti	G	Contractuel	Restaurant	Prolongation
Apprenti	F	Contractuel	Editions rue d'ULM	Remplacement
Apprenti	F	Contractuel	Editions rue d'ULM	Remplacement
Ingénieur de recherche	A	Contractuel	Physique	Création
Ingénieur d'études	E	Contractuel	CRI	Prolongation
Ingénieur d'études	E	Contractuel	CRI	Remplacement
Ingénieur d'études	E	Contractuel	CRI	Remplacement
Ingénieur d'études	E	Contractuel	CRI	Remplacement
Ingénieur d'études	F	Contractuel	Communication	Prolongation
Ingénieur d'études	F	Contractuel	Communication	Prolongation
Ingénieur d'études	G	Contractuel	Patrimoine	Création
Ingénieur d'études	G	Contractuel	Patrimoine	Remplacement
Ingénieur d'études	G	Contractuel	SPS	Prolongation
Ingénieur d'études	J	Contractuel	DGS	Création
Ingénieur d'études	J	Contractuel	Pilotage	Prolongation
Ingénieur d'études	J	Contractuel/Titulaire	SFC	Création
Ingénieur d'études	J	Contractuel	Géosciences	Prolongation
Assistant ingénieur	F	Contractuel	Bibliothèque Ulm-Jourdan	Prolongation
Assistant ingénieur	G	Contractuel	SPS	Prolongation
Assistant ingénieur	J	Contractuel	Chimie	Prolongation
Assistant ingénieur	J	Contractuel	Chimie	Prolongation
Assistant ingénieur	J	Contractuel	Logistique	Prolongation
Assistant ingénieur	J	Contractuel	SPR	Prolongation
Assistant ingénieur	J	Contractuel	Bibliothèque Ulm-Jourdan	Prolongation
Assistant ingénieur	J	Contractuel	Direction des études et de la Vie étudiante	Prolongation
Technicien	E	Contractuel	CRI	Prolongation
Technicien	G	Contractuel	Patrimoine	Remplacement
Technicien	J	Contractuel	Dép. des Études cognitives	Création
Technicien	J	Contractuel	COST	Prolongation
Technicien	J	Contractuel	Logistique	Prolongation
Technicien	J	Contractuel	PFS	Remplacement
Technicien	J	Contractuel/Titulaire	PFS	Remplacement
Technicien	J	Contractuel	SRH	Prolongation
Technicien	J	Contractuel/Titulaire	SRH	Remplacement
Technicien	J	Contractuel	Direction des relations internationales	Prolongation
Technicien	J	Contractuel	Direction des relations internationales	Remplacement
Technicien	J	Contractuel/Titulaire	Dép. des Sciences de l'antiquité	Remplacement
Technicien	J	Contractuel/Titulaire	Pôle ressources Lettres	Remplacement
Adjoint technique	F	Contractuel	Bibliothèque Ulm-Jourdan	Prolongation
Adjoint technique	F	Contractuel	Bibliothèque Ulm-Jourdan	Prolongation
Adjoint technique	F	Contractuel	Bibliothèque Ulm-Jourdan	Prolongation
Adjoint technique	F	Contractuel	Bibliothèque DMA	Prolongation
Adjoint technique	F	Contractuel	Bibliothèque BSE	Prolongation
Adjoint technique	G	Contractuel	Logistique	Prolongation
Adjoint technique	G	Contractuel	Physique	Prolongation

A cette liste, s'ajoutent 8 contractuels (CDD de courte durée) de catégorie C qui correspondent à des renforts saisonniers récurrents pour les pôles scolarité et concours.

\*Par principe, la demande de moyen en ressources humaines correspond à des besoins en personnels permanents à pourvoir par le recrutement de titulaires ou des besoins en personnels non permanents à pourvoir par le recrutement de contractuels.

Les modalités permettant de préciser le contexte de l'arbitrage sont classées suivant la typologie suivante :

- Création (besoin permanent)  
Il s'agit d'une création nette d'emploi (fonctionnaire) correspondant à un besoin nouveau (exemples : concours ou mobilité entrante).
- Création (besoin non-permanent)  
Il s'agit d'une création nette d'emploi pour une durée déterminée (contractuel) correspondant à un besoin ponctuel (exemples : CDD Postdoc, CDD de courte durée pour répondre à un surcroit d'activité, CDD de longue durée sur projet).
- Remplacement (fonctionnaire ou contractuel)  
Le remplacement fait nécessairement référence à un emploi occupé par une personne dont le départ est effectif ou à venir (retraite, mutation, détachement sortant, fin de CDD, départ suite à la réussite d'un concours.....). Un remplacement peut faire l'objet d'un redéploiement dans un corps ou un métier différent au regard des besoins de la structure.
- Prolongation  
Il s'agit du renouvellement de la durée d'emploi d'un agent contractuel par l'établissement d'un avenant au contrat de travail (EC ou BIATSS) dans la limite réglementaire.
- Repyramidage  
Il s'agit de la modification, par voie de concours, de la catégorie et/ou du corps d'un emploi de fonctionnaire BIATSS ou de contractuel occupant un emploi pérenne (titularisation)
- Transformation  
Il s'agit de la modification, par voie de concours, de la catégorie et/ou du corps d'un emploi occupé par un contractuel pouvant conduire à une titularisation

TABLEAU 4 : 17 postes de personnel BIATSS ouverts au concours

Corps	Famille professionnelle	Modalité *	BAP
Ingénieur de recherche	Responsable des affaires juridiques	Repyramidage	J
	Responsable du partenariat et de la valorisation de la recherche	Repyramidage	J
Ingénieur d'études	Ingénieur-e en analyse chimique	Repyramidage	B
	Administrateur-trice des systèmes d'information	Transformation	E
Assistant ingénieur	Assistant-e en partenariat, valorisation de la recherche et coopération internationale	Repyramidage	J
	Assistant-e des ressources humaines	Repyramidage	J
	Assistant-e en gestion administrative	Repyramidage	J
	Assistant-e en gestion administrative	Création	J
	Assistant-e en gestion financière et comptable	Repyramidage	J
Technicien	Zootechnicien-ne	Remplacement	A
	Technicien-ne des métiers de l'image et du son	Transformation	F
	Technicien-ne sécurité incendie	Repyramidage	G
	Technicien-ne logistique et de gestion	Remplacement	J
	Technicien-ne en gestion administrative	Remplacement	J
	Technicien-ne en gestion administrative	Transformation	J
	Technicien-ne en gestion administrative	Repyramidage	J
	Gestionnaire des ressources humaines	Repyramidage	J



Annexe 3 - Tableau des emplois par corps

Plafond	Corps	Plafond BI 2020	Variation	Plafond BI 2021
État	<b>Total ETPT Élèves</b>	<b>776,0</b>	<b>0,0</b>	<b>776,00</b>
	Directeur	1,0		1,0
	Sous-directeur laboratoire	1,0		1,0
	Professeurs d'université	58,0		58,0
	Maitres de conférences	79,0		79,0
	Professeurs agrégés + AGPR	47,0		47,0
	Professeurs certifiés	1,0		1,0
	<b>Sous-total titulaires</b>	<b>187,0</b>	<b>0,0</b>	<b>187,0</b>
	Professeurs associés	2,5		2,5
	ATER non titulaires	2,5		2,5
	CDD chercheurs/enseignants-chercheurs	6,0		6,0
	Contrats Doctoraux	71,0		71,0
	Lecteurs, maîtres de langue	7,0		7,0
	<b>Sous-total contractuels</b>	<b>89,0</b>	<b>0,0</b>	<b>89,00</b>
	<b>Total ETPT Enseignants chercheurs</b>	<b>276,0</b>	<b>0,0</b>	<b>276,0</b>
	DGS	1,0		1,00
	Agent comptable	1,0		1,00
	Administrateurs	2,0		2,00
	Attachés d'administration	3,0		3,00
	Secrétaires AENES	3,0		3,00
	Adjoints AENES	4,0		4,00
	<b>Sous-total AENES</b>	<b>14,0</b>	<b>0,0</b>	<b>14,0</b>
	Ingénieurs de recherche	11,0		11,0
	Ingénieurs d'études	47,0		47,0
	Assistants ingénieurs	43,0		43,0
	Techniciens	80,0		80,0
	Adjoints techniques	119,0		119,0
	<b>Sous-total ITRF</b>	<b>300,0</b>	<b>0,0</b>	<b>300,0</b>
	Conservateur général	1,0		1,0
	Conservateurs	4,0		4,0
	Bibliothécaires	1,0		1,0
	Bibliothécaires assistants spécialisés	6,0		6,0
	Magasiniers	8,0		8,0
	<b>Sous-total BIB</b>	<b>20,0</b>	<b>0,0</b>	<b>20,0</b>
<b>Sous-total Titulaires</b>	<b>334,0</b>		<b>334,0</b>	
CDI Médecin	1,0		1,0	
<b>Total ETPT BIATSS</b>	<b>335,0</b>	<b>0,0</b>	<b>335,0</b>	
<b>Total État</b>	<b>1387,0</b>	<b>0,0</b>	<b>1387,0</b>	
Ressources propres établissement	Contractuels fonctions soutien/support	39,0	0,0	39,00
	<b>Politique de l'école</b>	<b>39,0</b>	<b>0,0</b>	<b>39,00</b>
	Contractuels BIATSS	52,0	-3,0	49,0
	Contractuels chercheurs	102,0	-7,0	95,0
	Contractuels doctorants	153,0	-5,0	148,0
<b>Total contrats de recherche et support</b>	<b>307,0</b>	<b>-15,0</b>	<b>292,0</b>	
<b>Total Ressources propres établissement</b>	<b>346,0</b>	<b>-15,0</b>	<b>331,0</b>	
<b>Total Plafond d'autorisation des emplois</b>	<b>1 733,0</b>	<b>-15,0</b>	<b>1 718,0</b>	

Annexe 4 - Programmation des opérations immobilières

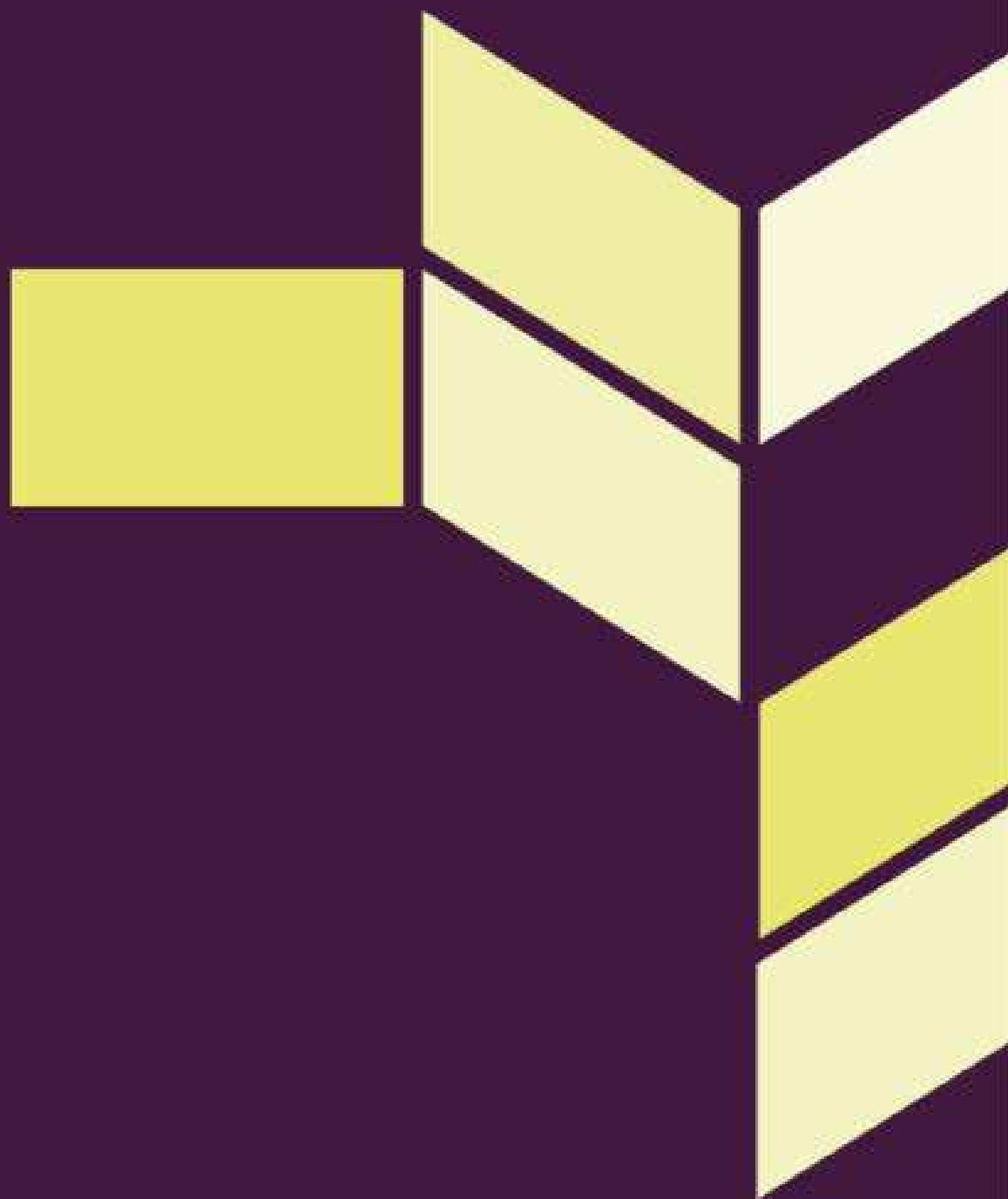
Site	Désignation de l'opération	N° opération	Enveloppe financière (TTC)	2020	2021					2022					2023					2024								
				Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre
<b>CPER LHOMOND / ERASME 2015 - 2020</b>																												
24 LHD	Physique - Rénovation du département	2018 - 0143	1 230 000 €																									
24 LHD	Chimie - Rénovation du département	2018 - 0145	4 600 000 €																									
24 LHD	Local Serveurs	2018 - 0144	1 720 409 €																									
24 LHD	Grand Hall	2018 - 0146	26 000 047 €																									
<b>Autres opérations immobilières (OPE)</b>																												
45 ULM	Couloir vert - Ouverture d'un Centre de sciences des données	2018 - 0121	650 000 € (HT)																									
45 ULM	Escalier C - Installation d'un ascenseur	2018 - 0117	371 000 €																									
45 ULM	Aménagement de l'entrée principale du campus Panthéon	2018 - 0118	1 800 000 €																									
45 ULM	Réaménagement Département des Sciences de l'Antiquité		62 000 € (à confirmer)																									
45 ULM	Cour Pasteur - Requalification paysagère	2019 - 0104	45 000 € (études préalables)																									
45 ULM	RdC bas - Rénovation de l'amphithéâtre Galois		200 000 € (à confirmer)																									
45 ULM	Tous niveaux - Rénovation d'espaces sanitaires		600 000 € (sur 3 ans)																									
46 ULM	2 <sup>ème</sup> étage - Restructuration 2 laboratoires (Equipe STRICK)	2019 - 0060	510 000 €																									



Annexe 5 - Tableau détaillé des opérations immobilières

Catégorie SPSI	N° opération	Sites	Opérations	Somme de Montant total opération	Autorisation d'engagement		Crédits de paiement	
					AE consommées au titre des années antérieures à 2021	Somme de Montant BI 2021 AE	CP consommés au titre des années antérieures à 2021	Somme de Montant BI 2021 CP
Grands projets SPSI	OPE-2016-0182	24 Lhomond	Trvx d'achèvement CPER 1	1 322 182	1 300 000	0	1 300 000	0
	OPE-2018-0143	24 Lhomond	Rénovation département de physique	1 230 000	1 230 000	0	260 000	970 000
	OPE-2018-0144	24 Lhomond	Local serveurs	1 702 409	215 815	1 366 594	135 485	1 403 924
	OPE-2018-0145	24 Lhomond	Rénovation département de chimie	4 600 000	4 600 000	0	1 100 000	3 500 000
	OPE-2018-0146	24 Lhomond	Rénovation du Grand Hall	26 000 047	3 800 000	0	560 000	3 240 000
	OPE-2019-0035	Montrouge	Valorisation du campus Montrouge	40 000	40 000	0	37 245	0
	OPE-2019-0142	24 Lhomond	Déménagement (limité à 200 k€ en exécution)	200 000	0	110 000	0	110 000
	OPE-2020-0083	46 Ulm	QBio Biologie quantitative	30 000	30 000	0	30 000	0
<b>Total Grands projets SPSI</b>				<b>35 124 638</b>	<b>11 215 815</b>	<b>1 476 594</b>	<b>3 422 730</b>	<b>9 223 924</b>
GER	OPE-2017-0014	45 Ulm	travaux sécurité 45 Ulm	1 158 219	1 051 181	45 000	1 037 482	40 500
	OPE-2018-0123	45 Ulm	Réaménagement Département des Sciences de l'antiquité (DSA)	62 000	0	62 000	0	19 800
	OPE-2018-0126	Tous sites	Contrôle d'accès CRI et carte multifonction	883 000	783 294	0	731 532	0
	OPE-2018-0128	29 Ulm	Peinture 2 escaliers de secours	120 000	0	60 000	0	27 000
	OPE-2018-0129	JOURDAN	Hypnos II - mise en securite et renovation des locaux (37 chambres)	1 164 000	1 159 000	0	884 000	252 000
	OPE-2019-0023	45 Ulm	Poste Haute Tension - Rénovation	315 000	297 800	17 200	297 800	15 480
	OPE-2019-0024	Montrouge	Maintenance canalisation et chaufferie	100 000	36 441	0	36 110	0
	OPE-2019-0061	45 Ulm	Direction - salle à manger - rafraichissement	75 000	75 000	0	75 000	0
	OPE-2019-0063	JOURDAN	Aménagement et requalification paysagère de la parcelle BK2	120 000	5 000	115 000	5 000	103 500
	OPE-2019-0064	JOURDAN	Renforcement d'anciennes carrières souterraines	1 080 000	68 000	150 000	10 100	135 000
	OPE-2019-0105	45 Ulm	Salle des actes - Rénovation complète	100 000	0	36 250	0	22 050
	OPE-2018-0126	Tous sites	Contrôle d'accès CRI et carte multifonction	18 000	0	0	0	0
	OPE-2018-0126	Tous sites	Contrôle d'accès CRI et carte multifonction	75 000	18 000	0	22 773	0
	OPE-2020-0081	25 Lhomond	Rénovation du poste haute tension chimie	250 000	25 000	225 000	5 000	220 500
	OPE-2020-0111	45 Ulm	45 Ulm - Rénovation de l'amphi Galois	200 000	0	200 000	0	180 000
	OPE-2020-0112	45 Ulm	45 Ulm - Rénovation d'espaces sanitaires	600 000	0	200 000	0	180 000
OPE-2020-0113	45 Ulm	45 Ulm - Bibliothèques - Stores solaires	125 000	0	125 000	0	112 500	
<b>Total GER</b>				<b>6 352 219</b>	<b>3 500 715</b>	<b>1 235 450</b>	<b>3 082 023</b>	<b>1 308 330</b>

Catégorie SPSI	N° opération	Sites	Opérations	Somme de Montant total opération	Autorisation d'engagement		Crédits de paiement	
					AE consommées au titre des années antérieures à 2021	Somme de Montant BI 2021 AE	CP consommés au titre des années antérieures à 2021	Somme de Montant BI 2021 CP
Réhabilitation	OPE-2016-0187	29 ULM	Travaux DEC - 29 rue d'Ulm - 4 <sup>ème</sup> étage	1 390 979	1 327 768	0	1 327 048	0
	OPE-2018-0115	29 ULM	Réfection IJN Pavillon jardin	135 000	133 501	0	133 500	0
	OPE-2018-0116	29 ULM	Bâtiment Jaurès 2 <sup>ème</sup> étage : Rénovation de bureaux, espaces communs et aile curie	322 000	96 900	152 000	55 585	169 461
	OPE-2018-0117	45 ULM	Implantation ascenseur escalier C	371 000	66 000	305 000	41 000	274 500
	OPE-2018-0118	45 ULM	Réaménagement de l'entrée principale du campus Panthéon	1 800 000	131 809	270 000	33 181	121 500
	OPE-2018-0121	45 ULM	Couloir vert - Ouverture d'un centre de sciences des données	653 000	318 946	70 112	155 815	195 284
	OPE-2018-0131	46 ULM	AMENAGEMENT ESPACE MUTUALISE IBENS - Etage 1 et 9	331 000	314 039	16 961	314 039	15 265
	OPE-2018-0132	45 ULM	Bâtiment DMA - Installation Photovoltaïque	125 000	15 418	0	15 418	0
	OPE-2019-0015	46 ULM	Clôture du 46	200 000	150 177	0	150 177	0
	OPE-2019-0016	JOURDAN	Bâtiment Potos, salle de convivialité	289 660	289 660	0	178 490	0
	OPE-2019-0062	JOURDAN	Clôture de Jourdan	140 000	0	140 000	0	126 000
	OPE-2019-0104	45 ULM	Cour Pasteur - requalification Paysager	45 000	40 000	5 000	40 000	4 500
<b>Total Réhabilitation</b>				<b>5 802 639</b>	<b>2 884 218</b>	<b>959 073</b>	<b>2 444 254</b>	<b>906 510</b>
Internat	OPE-2018-0133	44 - 48 ULM	Cage escalier - Rénovation après désamiantage et déplombage	400 000	222 000	178 000	222 000	160 200
	OPE-2019-0106	Montrouge	Tour B et C - Rénovation lourde du bâtiment	750 000	500 000	250 000	110 000	225 000
<b>Total Internat</b>				<b>1 150 000</b>	<b>722 000</b>	<b>428 000</b>	<b>332 000</b>	<b>385 200</b>
Hors SPSI	OPE-2016-0183	JOURDAN	Aménagement LOGOS (A)	0	125 562	0	303 280	0
	OPE-2017-0089	JOURDAN	Rénovation Campus Jourdan HYPNOS 1 (ex bât B B' C)	0	271 772	0	296 000	0
	OPE-2019-0021	Tous sites	schéma directeur énergie	150 000	0	0	0	0
	OPE-2019-0022	29 ULM	2 <sup>ème</sup> étage - DEC - LSP - Extension de la plateforme Neurosciences	420 000	10 502	0	10 502	0
	OPE-2019-0060	46 ULM	2 <sup>ème</sup> étage - Restructuration de 2 laboratoires (équipe STRICK)	510 000	122 700	187 300	88 000	199 800
	OPE-2020-0023	46 ULM	Aménagement Biophysique DUCOS	135 000	123 861	0	123 861	0
OPE-2020-0025	45 ULM	Théâtre de l'École	218 000	218 000	0	11 000	193 000	
<b>Total Hors SPSI</b>				<b>1 433 000</b>	<b>872 397</b>	<b>187 300</b>	<b>832 643</b>	<b>392 800</b>
<b>Total général</b>				<b>49 862 496</b>	<b>19 195 145</b>	<b>4 286 417</b>	<b>10 113 651</b>	<b>12 216 764</b>



ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE  
45, rue d'Ulm 75005 Paris  
[direction.generale.services@ens.psl.eu](mailto:direction.generale.services@ens.psl.eu)  
[www.ens.psl.eu](http://www.ens.psl.eu)

**ENS - synthèse de la liasse budgétaire**

	<b>Intitulé du tableau</b>	<b>Soumission au CA</b>
1	Tableau des emplois	Pour vote
2	Tableau des autorisations budgétaires	Pour vote.
3	Tableau des dépenses par destination et recettes par origine	Pour information
4	Tableau d'équilibre financier	Pour vote
5	Tableau des opération pour compte de tiers	Pour information
6	Tableau de situation patrimoniale (tableau compte de résultat - tableau de financement)	Pour vote
7	Tableau présentant le plan de trésorerie	Pour information
8	Tableau des opérations liées aux recettes fléchées	Pour information
9	Tableau des opérations pluriannuelles	Pour vote
10	Tableau détaillé des opérations pluriannuelles et programmation	Pour information
11	Tableau retraçant les moyens des unités mixtes de recherche	Pour information
12	Tableau de synthèse budgétaire et comptable	Pour information

**POUR VOTE DE L'ORGANE DELIBERANT**

Catégories d'emplois	Nature des emplois		(A) Plafond Etat			(B) Plafond Ressources propres			(C) = (A) + (B) - Global		
			BI 2020	BR2 2020	BI 2021	BI 2020	BR2 2020	BI 2021	BI 2020	BR2 2020	BI 2021
Enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs	Permanents	Titulaires	186,0	186,0	187,0	0,0	0,0	0,0	186,0	186,0	187,0
		CDI	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Non permanents	CDD	90,0	90,0	89,0	260,0	283,0	243,0	350,0	373,0	332,0
<b>S/total EC</b>			<b>276,0</b>	<b>276,0</b>	<b>276,0</b>	<b>260,0</b>	<b>283,0</b>	<b>243,0</b>	<b>536,0</b>	<b>559,0</b>	<b>519,0</b>
<b>Elèves fonctionnaires stagiaires des ENS</b>			<b>776,0</b>	<b>776,0</b>	<b>776,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>776,0</b>	<b>776,0</b>	<b>776,0</b>
BIATSS	Permanents	Titulaires	334,0	334,0	334,0	0,0	0,0	0,0	334,0	334,0	334,0
		CDI	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	2,0	2,0	2,0
	Non permanents	CDD	0,0	0,0	0,0	85,0	99,0	87,0	85,0	99,0	87,0
<b>S/total Biatoss</b>			<b>335,0</b>	<b>335,0</b>	<b>335,0</b>	<b>86,0</b>	<b>100,0</b>	<b>88,0</b>	<b>421,0</b>	<b>435,0</b>	<b>423,0</b>
<b>Totaux</b>			<b>1 387,0</b>	<b>1 387,0</b>	<b>1 387,0</b>	<b>346,0</b>	<b>383,0</b>	<b>331,0</b>	<b>1 733,0</b>	<b>1 770,0</b>	<b>1 718,0</b>
<b>Rappel du plafond des emplois fixé par l'Etat</b>			<b>1 387,0</b>	<b>1 387,0</b>	<b>1 387,0</b>						



Tableau 2 - Autorisations budgétaires

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Autorisations budgétaires en AE et CP, prévisions de recettes et solde budgétaire

Dépenses									Recettes				
	Compte financier 2019		Budget initial 2020		Budget rectificatif n°2 2020		Budget initial 2021		Compte financier 2019	Budget initial 2020	Budget rectificatif n°2 2020	Budget initial 2021	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP					
<b>Personnel</b>	<b>80 362 282</b>	<b>80 362 282</b>	<b>82 656 757</b>	<b>82 656 757</b>	<b>85 265 111</b>	<b>85 265 111</b>	<b>84 585 891</b>	<b>84 585 891</b>	<b>96 304 316</b>	<b>101 725 539</b>	<b>102 193 525</b>	<b>99 871 847</b>	<b>Recettes globalisées</b>
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	22 240 000	22 240 000			22 316 559	22 316 559	22 361 026	22 361 026	86 367 358	88 308 190	88 766 880	88 643 795	Subvention pour charges de service public
<i>Dont Contrats de recherche Fléchés</i>	11 856 055	11 856 055	11 281 700	11 281 700	13 039 981	13 039 981	10 645 750	10 645 750	15 524	22 500	61 380	22 500	Autres financements de l'Etat
<b>Fonctionnement</b>	<b>39 371 637</b>	<b>31 185 111</b>	<b>40 423 863</b>	<b>34 059 832</b>	<b>43 814 999</b>	<b>37 533 014</b>	<b>33 185 304</b>	<b>31 877 569</b>	0	24 000	130 000	130 000	Fiscalité affectée
<i>Dont Contrats de recherche Fléchés</i>	6 379 709	6 347 102	7 432 460	6 856 779	9 158 995	9 376 952	7 718 889	7 139 579	2 063 025	4 852 030	5 592 099	4 598 390	Autres financements publics
<i>Dont CDSN</i>	15 911 425	8 993 271	16 421 366	10 282 036	16 421 366	10 282 036	10 200 000	9 969 792	7 858 409	8 518 819	7 643 166	6 477 162	Recettes propres
<b>Investissement</b>	<b>10 196 242</b>	<b>6 097 261</b>	<b>8 591 681</b>	<b>8 201 478</b>	<b>9 045 494</b>	<b>9 362 003</b>	<b>9 786 887</b>	<b>18 415 718</b>	<b>22 933 275</b>	<b>19 412 680</b>	<b>24 357 135</b>	<b>28 644 773</b>	<b>Recettes fléchées *</b>
<i>Dont Contrats de recherche Fléchés</i>	1 925 533	1 769 764	2 837 678	2 625 678	4 478 571	3 929 384	3 680 771	4 557 924	1 200 130	1 000 000	1 063 898	6 000 000	Financements de l'Etat fléchés
<i>Dont CPER Campus Montagne Fléchés</i>	5 145 790	642 182	262 000	500 000	329 757	1 445 682	1 476 594	9 196 924	18 871 977	16 178 914	18 277 160	18 899 290	Autres financements publics fléchés
<i>Dont CPER Campus Montagne Fléchés</i>	5 145 790	642 182	262 000	500 000	329 757	1 445 682	1 476 594	9 196 924	2 861 168	2 233 766	5 016 077	3 745 483	Recettes propres fléchées
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>129 930 161</b>	<b>117 644 654</b>	<b>131 672 301</b>	<b>124 918 067</b>	<b>138 125 604</b>	<b>132 160 129</b>	<b>127 558 082</b>	<b>134 879 178</b>	<b>119 237 591</b>	<b>121 138 219</b>	<b>126 550 660</b>	<b>128 516 620</b>	<b>TOTAL DES RECETTES</b>
	B1		B2		B3		B4		C1	C2	C3	C4	
<b>Solde budgétaire (excédent)</b>	<b>1 592 937</b>		<b>0</b>		<b>0</b>		<b>0</b>		<b>0</b>	<b>3 779 848</b>	<b>5 609 469</b>	<b>6 362 558</b>	<b>Solde budgétaire (déficit)</b>
	D1 = C1-B1		D2 = C2-B2		D3 = C3-B3		D4 = C4-B4		D1=B1-C1	D2=B2-C2	D3=B3-C3	D4=B4-C4	

\* Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées" (tableau 8)

Tableau 3 - Dépenses par destination et recettes par origine

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau des dépenses par destination (obligatoire)

Budget	Dépenses de l'organisme (BI+BR)							
	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total	
	AE = CP	AE = CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
<b>Formation initiale et continue</b>	<b>35 379 678</b>	<b>35 379 678</b>	<b>10 752 400</b>	<b>10 466 952</b>	<b>48 000</b>	<b>43 200</b>	<b>46 180 078</b>	<b>45 889 830</b>
D101 - Formation initiale et continue de niveau Licence	740 000	740 000	0	0	0	0	740 000	740 000
D102 - Formation initiale et continue de niveau Master	30 137 798	30 137 798	552 400	497 160	48 000	43 200	30 738 198	30 678 158
D103 - Formation initiale et continue de niveau Doctorat	4 501 880	4 501 880	10 200 000	9 969 792	0	0	14 701 880	14 471 672
<b>D105 - Bibliothèques et documentation</b>	<b>3 521 604</b>	<b>3 521 604</b>	<b>1 331 977</b>	<b>1 199 177</b>	<b>37 100</b>	<b>33 390</b>	<b>4 890 681</b>	<b>4 754 171</b>
<b>D106 - Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologie et santé</b>	<b>5 129 467</b>	<b>5 129 467</b>	<b>1 564 777</b>	<b>1 324 871</b>	<b>1 085 684</b>	<b>1 040 284</b>	<b>7 779 928</b>	<b>7 494 622</b>
<b>D107 - Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies</b>	<b>2 086 024</b>	<b>2 086 024</b>	<b>702 550</b>	<b>719 705</b>	<b>35 000</b>	<b>13 500</b>	<b>2 823 574</b>	<b>2 819 229</b>
<b>D108 - Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur</b>	<b>9 644 228</b>	<b>9 644 228</b>	<b>3 640 497</b>	<b>3 261 647</b>	<b>2 454 822</b>	<b>3 209 750</b>	<b>15 739 547</b>	<b>16 115 625</b>
<b>D110 - Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement</b>	<b>2 663 761</b>	<b>2 663 761</b>	<b>640 638</b>	<b>625 628</b>	<b>241 500</b>	<b>232 400</b>	<b>3 545 899</b>	<b>3 521 790</b>
<b>D111 - Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société</b>	<b>10 027 496</b>	<b>10 027 496</b>	<b>1 665 483</b>	<b>1 518 903</b>	<b>371 440</b>	<b>365 480</b>	<b>12 064 419</b>	<b>11 911 879</b>
<b>D112 - Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale</b>	<b>3 247 614</b>	<b>3 247 614</b>	<b>1 190 514</b>	<b>1 183 504</b>	<b>270 425</b>	<b>400 100</b>	<b>4 708 553</b>	<b>4 831 218</b>
<b>D113 - Diffusion des savoirs et musées</b>	<b>382 280</b>	<b>382 280</b>	<b>292 500</b>	<b>263 250</b>	<b>50 000</b>	<b>45 000</b>	<b>724 780</b>	<b>690 530</b>
<b>D114 - Immobilier</b>	<b>3 863 672</b>	<b>3 863 672</b>	<b>3 330 000</b>	<b>3 330 000</b>	<b>4 626 416</b>	<b>12 522 764</b>	<b>11 820 088</b>	<b>19 716 436</b>
<b>D115 - Pilotage et support</b>	<b>7 999 235</b>	<b>7 999 235</b>	<b>5 748 769</b>	<b>5 701 569</b>	<b>518 000</b>	<b>466 200</b>	<b>14 266 004</b>	<b>14 167 004</b>
<b>Étudiants</b>	<b>640 831</b>	<b>640 831</b>	<b>2 325 199</b>	<b>2 282 363</b>	<b>48 500</b>	<b>43 650</b>	<b>3 014 530</b>	<b>2 966 844</b>
D201 - Aides directes aux étudiants	0	0	1 749 949	1 716 174	5 000	4 500	1 754 949	1 720 674
D202 - Aides indirectes	405 463	405 463	530 000	524 300	40 000	36 000	975 463	965 763
D203 - Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives	235 368	235 368	45 250	41 889	3 500	3 150	284 118	280 407
<b>Total</b>	<b>84 585 891</b>	<b>84 585 891</b>	<b>33 185 304</b>	<b>31 877 569</b>	<b>9 786 887</b>	<b>18 415 718</b>	<b>127 558 082</b>	<b>134 879 178</b>

SOLDE BUDGETAIRE (excédent)	0
-----------------------------	---

**Tableau 3 - Dépenses par destination et recettes par origine**

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

**Tableau des recettes par origine (obligatoire)**

Budget	Recettes globalisées					Recettes fléchées			Total
	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financements de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées	
Subvention pour charges de service public	88 643 795	0	0	0	0	0	0	0	88 643 795
Droits d'inscription	0	0	0	0	500 000	0	0	0	500 000
Formation continue, diplômes propres et VAE	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Taxe d'apprentissage	0	0	0	0	60 000	0	0	0	60 000
Contrats et prestations de recherche hors ANR	0	0	0	0	0	0	990 854	1 545 085	2 535 939
Valorisation	0	0	0	0	8 000	0	0	0	8 000
ANR investissements d'avenir	0	0	0	0	0	0	5 548 500	0	5 548 500
ANR hors investissements d'avenir	0	0	0	0	117 472	0	3 537 650	4 939	3 660 061
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région	0	0	0	0	0	0	2 294 002	0	2 294 002
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Union Européenne	0	0	0	68 000	0	0	4 613 515	0	4 681 515
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres	0	22 500	0	212 000	194 622	6 000 000	1 816 452	922 341	9 167 914
Fondations - fonds propres, réserves, dons et legs	0	0	0	0	361 500	0	98 317	1 273 119	1 732 936
Autres recettes	0	0	130 000	4 318 390	5 235 569	0	0	0	9 683 959
<b>Total</b>	<b>88 643 795</b>	<b>22 500</b>	<b>130 000</b>	<b>4 598 390</b>	<b>6 477 162</b>	<b>6 000 000</b>	<b>18 899 290</b>	<b>3 745 483</b>	<b>128 516 620</b>

<b>SOLDE BUDGETAIRE (déficit)</b>	<b>6 362 558</b>
-----------------------------------	------------------

TABLEAU 4 - Equilibre financier

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

BESOINS	Compte financier 2019	Budget initial 2020	Budget rectificatif n°2 2020	Budget initial 2021	Compte financier 2019	Budget initial 2020	Budget rectificatif n°2 2020	Budget initial 2021	FINANCEMENTS
Solde budgétaire (déficit)*	0	3 779 848	5 609 469	6 362 558	1 592 937	0	0	0	Solde budgétaire (excédent)*
Remboursements d'emprunts (capital) Nouveaux prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements	14 100	0	0		800	0	0		Nouveaux emprunts (capital) ; Remboursements de prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements
Opérations au nom et pour le compte de tiers **	5 172 127	110 000	2 714 300	4 920 000	6 119 134	110 000	4 414 300	5 620 000	Opérations au nom et pour le compte de tiers **
Autres décaissements sur comptes de tiers		2 000 000				2 000 000			Autres encaissements sur comptes de tiers
<b>Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (A)</b>	<b>5 186 227</b>	<b>5 889 848</b>	<b>8 323 769</b>	<b>11 282 558</b>	<b>7 712 871</b>	<b>2 110 000</b>	<b>4 414 300</b>	<b>5 620 000</b>	<b>Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (B)</b>
<b>ABONDEMENT de la trésorerie</b>	<b>2 526 644</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3 779 848</b>	<b>3 909 469</b>	<b>5 662 558</b>	<b>PRELEVEMENT de la trésorerie (= A-B)</b>
dont Abondement de la trésorerie fléchée ***	2 318 172					1 851 477	3 434 864	2 895 404	dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée ***
dont Abondement de la trésorerie non fléchée	208 471					1 928 371	474 605	2 767 154	dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée
<b>TOTAL DES BESOINS</b>	<b>7 712 871</b>	<b>5 889 848</b>	<b>8 323 769</b>	<b>11 282 558</b>	<b>7 712 871</b>	<b>5 889 848</b>	<b>8 323 769</b>	<b>11 282 558</b>	<b>TOTAL DES FINANCEMENTS</b>

(\*) Montant issu du tableau "Autorisations budgétaires"

(\*\*) Montants issus du tableau "Opérations pour compte de tiers"

(\*\*\*) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

## TABLEAU 5 - Opérations pour compte de tiers

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Opérations ou regroupement d'opérations de même nature	Comptes	Libellé	Prévisions de décaissements 2021	Prévisions d'encaissements 2021
Opérations relatives à la TVA collectée et déductible, et remboursements	C/4456, 4457, 44583	TVA déductible, TVA collectée et Remboursement de TVA	800 000	1 500 000
Paiement et remboursement EDF par Ecotron	C/467	Autres comptes débiteurs ou créditeurs	110 000	110 000
Transfert aux Tiers bénéficiaires finaux	C/467	H2020 – FETOPEN – FERRAGE	0	0
	C/467	PROJET HISCORE	3 760 000	3 760 000
	C/467	ERASMUS CBHE IBRAIN	250 000	250 000
<b>TOTAL</b>			<b>4 920 000</b>	<b>5 620 000</b>

**TABLEAU 6 - Situation patrimoniale**

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

**Compte de résultat prévisionnel**

CHARGES	Compte financier 2019	Budget initial 2020	Budget rectificatif n°2 2020	Budget initial 2021	PRODUITS	Compte financier 2019	Budget initial 2020	Budget rectificatif n°2 2020	Budget initial 2021
Personnel	79 377 649	81 037 757	83 596 559	<b>82 894 173</b>	Subvention de l'Etat	86 367 358	88 308 190	88 766 880	<b>88 666 295</b>
<i>dont charges de pensions civiles</i>			0		Autres subventions	18 670 663	24 313 009	29 370 412	<b>22 548 222</b>
			0		Fiscalité affectée	195 240	24 000	130 000	<b>130 000</b>
Fonctionnement autre que les charges de personnel	31 292 222	35 478 832	39 001 566	<b>33 169 287</b>	Autres produits	8 187 224	8 518 819	7 643 166	<b>6 477 162</b>
Amortissements - provisions	9 592 736	11 111 824	10 205 300	<b>10 050 000</b>	Quotes-parts financements de l'actif	8 676 797	6 852 491	7 117 666	<b>7 250 000</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (1)</b>	<b>120 262 607</b>	<b>127 628 413</b>	<b>132 803 426</b>	<b>126 113 460</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS (2)</b>	<b>122 097 282</b>	<b>128 016 509</b>	<b>133 028 124</b>	<b>125 071 679</b>
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	<b>1 834 675</b>	<b>388 096</b>	<b>224 698</b>	<b>0</b>	Résultat prévisionnel : déficit (4) = (1) - (2)	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 041 781</b>
<b>TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)</b>	<b>122 097 282</b>	<b>128 016 509</b>	<b>133 028 124</b>	<b>126 113 460</b>		<b>122 097 282</b>	<b>128 016 509</b>	<b>133 028 124</b>	<b>126 113 460</b>

**Calcul de la capacité d'autofinancement**

	Compte financier 2019	Budget initial 2020	Budget rectificatif n°2 2020	Budget initial 2021
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	<b>1 834 675</b>	<b>388 096</b>	<b>224 698</b>	<b>-1 041 781</b>
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	9 592 736	11 111 824	10 205 300	10 050 000
- reprises sur amortissements (des biens immobiliers), dépréciations et provisions	5 900 989			
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	0			
- produits de cession d'éléments d'actifs	490			
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	2 775 808	6 852 491	7 117 666	7 250 000
<b>= capacité d'autofinancement (CAF) ou insuffisance d'autofinancement (IAF)</b>	<b>2 750 124</b>	<b>4 647 429</b>	<b>3 312 333</b>	<b>1 758 219</b>

**TABLEAU 6 - Situation patrimoniale**

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Compte financier 2019	Budget initial 2020	Budget rectificatif n°2 2020	Budget initial 2021	RESSOURCES	Compte financier 2019	Budget initial 2020	Budget rectificatif n°2 2020	Budget initial 2021
<i>Insuffisance d'autofinancement</i>	0	0	0	0	<i>Capacité d'autofinancement</i>	2 750 124	4 647 429	3 312 333	1 758 219
Investissements	5 941 405	8 201 478	9 362 003	18 415 718	Financements de l'actif par l'État	642 182	500 000	1 445 682	7 510 000
					Financements de l'actif par des tiers autres que l'État	1 520 363	2 625 678	3 929 384	6 057 924
					Autres ressources	490			
Remboursement des dettes financières	4 100	3 500	4 100		Augmentation des dettes financières	800	7 000	7 000	0
<i>Impact corrections d'erreurs sur fonds de roulement</i>	94 673	0	0			276 601	0	0	
<b>TOTAL DES EMPLOIS (5)</b>	<b>6 040 178</b>	<b>8 204 978</b>	<b>9 366 103</b>	<b>18 415 718</b>	<b>TOTAL DES RESSOURCES (6)</b>	<b>5 190 560</b>	<b>7 780 106</b>	<b>8 694 398</b>	<b>15 326 143</b>
<b>Apport au fonds de roulement (7) = (6)-(5)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>Prélèvement sur fonds de roulement (8) = (5)-(6)</b>	<b>849 618</b>	<b>424 871</b>	<b>671 705</b>	<b>3 089 575</b>

Variation et niveau du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie

	Compte financier 2019	Budget initial 2020	Budget rectificatif n°2 2020	Budget initial 2021	
<b>Niveau initial</b>					
FONDS DE ROULEMENT	25 177 331	22 626 322	24 327 713	23 656 008	
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-5 474 960	-4 628 365	-8 851 221	-5 613 457	
TRESORERIE	30 652 291	27 254 687	33 178 923	29 269 454	
<b>Variation</b>					
Variation du FONDS DE ROULEMENT	-849 618	-424 871	-671 705	-3 089 575	
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	-3 376 261	3 354 977	3 237 764	2 572 983	
Variation de la TRESORERIE	2 526 643	-3 779 848	-3 909 469	-5 662 558	
<b>Niveau final</b>					
FONDS DE ROULEMENT	24 327 713	22 201 451	23 656 008	20 566 433	<b>Jours</b>
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-8 851 221	-1 273 388	-5 613 457	-3 040 474	<b>64</b>
TRESORERIE	33 178 923	23 474 839	29 269 454	23 606 896	<b>73</b>

TABLEAU 7 - Plan de trésorerie

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT													
	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL
(1) SOLDE INITIAL (début de mois)	29 269 454	44 608 519	37 583 825	25 369 603	39 440 304	30 786 484	22 294 020	42 523 315	34 290 955	23 129 400	27 469 876	23 993 378	
<b>ENCAISSEMENTS</b>													
<i>Recettes budgétaires globalisées</i>	22 756 174	2 603 626	620 216	22 886 174	696 226	971 226	30 222 857	16 667	840 776	14 586 941	1 273 976	2 396 989	99 871 847
Subvention pour charges de service public	22 160 949			22 160 949			29 547 932			13 773 966		1 000 000	88 643 795
Autres financements de l'État							22 500						22 500
Fiscalité affectée							65 000					65 000	130 000
Autres financements publics		2 057 400	113 990	229 000	200 000	475 000	209 000		80 000	209 000	550 000	475 000	4 598 390
Recettes propres	595 226	546 226	506 226	496 226	496 226	496 226	378 425	16 667	760 776	603 976	723 976	856 989	6 477 162
<i>Recettes budgétaires fléchées</i>	1 187 340	1 870 008	897 279	1 326 362	889 122	1 360 427	974 916	875 217	1 794 708	1 165 877	3 915 378	12 388 139	28 644 773
Financements de l'État fléchés												6 000 000	6 000 000
Autres financements publics fléchés	607 746	1 606 859	567 597	1 275 193	290 798	1 007 254	616 435	787 359	1 500 000	940 864	3 825 701	5 873 484	18 899 290
Recettes propres fléchées	579 595	263 149	329 682	51 169	598 324	353 173	358 481	87 858	294 708	225 013	89 678	514 655	3 745 483
<i>Opérations non budgétaires</i>	0	55 000	55 000	4 010 000	250 000	250 000	50 000	25 000	408 000	158 000	158 000	201 000	5 620 000
Emprunts : encaissements en capital													0
Prêts : encaissement en capital													0
Dépôts et cautionnements													0
Opérations gérées en comptes de tiers :	0	55 000	55 000	4 010 000	250 000	250 000	50 000	25 000	408 000	158 000	158 000	201 000	5 620 000
- TVA encaissée	0	0	0	250 000	250 000	250 000	50 000	25 000	158 000	158 000	158 000	201 000	1 500 000
- Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : encaissements	0	55 000	55 000	3 760 000					250 000				4 120 000
- Autres encaissements d'opérations gérées en comptes de tiers													0
<b>A. TOTAL</b>	<b>23 943 515</b>	<b>4 528 633</b>	<b>1 572 495</b>	<b>28 222 536</b>	<b>1 835 347</b>	<b>2 581 653</b>	<b>31 247 773</b>	<b>916 884</b>	<b>3 043 484</b>	<b>15 910 818</b>	<b>5 347 354</b>	<b>14 986 128</b>	<b>134 136 620</b>
<b>DECAISSEMENTS</b>													
<i>Dépenses liées à des recettes globalisées</i>	7 185 446	8 524 078	8 953 658	8 061 236	8 353 623	9 120 921	9 230 111	7 925 781	7 991 846	9 080 596	6 466 016	12 445 689	103 339 001
Personnel	6 216 003	6 136 062	6 155 363	6 063 704	6 022 954	6 174 556	6 019 659	6 128 353	6 067 031	6 175 243	6 124 723	6 656 493	73 940 141
Fonctionnement	838 516	2 079 924	2 522 252	1 603 284	1 964 956	2 544 473	2 555 895	1 500 018	1 630 683	2 303 020	1 758 599	3 436 371	24 737 990
Investissement	130 927	308 092	276 043	394 249	365 713	401 892	654 558	297 410	294 132	602 334	-1 417 306	2 352 826	4 660 870
<i>Dépenses liées à des recettes fléchées</i>	1 419 004	2 924 250	4 708 059	2 230 598	2 055 545	1 873 195	1 688 367	1 223 463	5 903 192	2 409 746	2 277 836	2 826 921	31 540 176
Personnel	944 716	844 377	827 452	873 238	843 475	879 302	890 346	1 056 479	862 199	878 448	864 381	881 336	10 645 750
Fonctionnement	274 288	579 873	640 607	857 360	712 070	534 893	688 020	166 984	570 993	731 298	496 455	886 737	7 139 579
Investissement	200 000	1 500 000	3 240 000	500 000	500 000	459 000	110 000	0	4 470 000	800 000	917 000	1 058 848	13 754 848
<i>Opérations non budgétaires</i>	0	105 000	125 000	3 860 000	80 000	80 000	100 000	0	310 000	80 000	80 000	100 000	4 920 000
Emprunts : remboursements en capital													0
Prêts : décaissements en capital													0
Dépôts et cautionnements													0
Opérations gérées en comptes de tiers :	0	105 000	125 000	3 860 000	80 000	80 000	100 000	0	310 000	80 000	80 000	100 000	4 920 000
- TVA décaissée		50 000	70 000	100 000	80 000	80 000	100 000	0	60 000	80 000	80 000	100 000	800 000
- Autres décaissements d'opérations gérées en comptes de tiers		55 000	55 000	3 760 000	0	0	0	0	250 000	0	0	0	4 120 000
<b>B. TOTAL</b>	<b>8 604 450</b>	<b>11 553 328</b>	<b>13 786 717</b>	<b>14 151 835</b>	<b>10 489 167</b>	<b>11 074 116</b>	<b>11 018 478</b>	<b>9 149 244</b>	<b>14 205 039</b>	<b>11 570 342</b>	<b>8 823 853</b>	<b>15 372 610</b>	<b>139 799 178</b>
(2) SOLDE DU MOIS = A - B	15 339 065	-7 024 694	-12 214 222	14 070 702	-8 653 820	-8 492 464	20 229 295	-8 232 360	-11 161 555	4 340 476	-3 476 498	-386 482	-5 662 558
<b>SOLDE CUMULE (1) + (2)</b>	<b>44 608 519</b>	<b>37 583 825</b>	<b>25 369 603</b>	<b>39 440 304</b>	<b>30 786 484</b>	<b>22 294 020</b>	<b>42 523 315</b>	<b>34 290 955</b>	<b>23 129 400</b>	<b>27 469 876</b>	<b>23 993 378</b>	<b>23 606 896</b>	

Variation de trésorerie correspondant à celle du tableau d'équilibre financier (I) ou (II)



**TABLEAU 8 - Opérations liées aux recettes fléchées**

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	<i>Compte Financier 2019</i>	<i>BI 2020</i>	<i>BR2 2020</i>	<i>Budget initial 2021</i>	<b>2022</b>	<b>2023</b>
<b>Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice (a)</b>						
<b>Recettes fléchées (b)</b>	<b>22 933 275</b>	<b>19 412 680</b>	<b>24 357 135</b>	<b>28 644 773</b>		
Financements de l'État fléchés	1 200 130	1 000 000	1 063 898	6 000 000		
<i>Dont financement CPER ETAT</i>	1 050 000	1 000 000	1 000 000	6 000 000		
Autres financements publics fléchés	18 871 977	16 178 914	18 277 160	18 899 290		
<i>Dont financement CPER - VDP- RIDF</i>	1 000 000		-	1 500 000		
Recettes propres fléchées	2 861 168	2 233 766	5 016 077	3 745 483		
<b>Dépenses sur recettes fléchées CP (c)</b>	<b>20 615 103</b>	<b>21 264 157</b>	<b>27 791 999</b>	<b>31 540 177</b>		
Personnel						
<i>AE=CP</i>	11 856 055	11 281 700	13 039 981	10 645 750		
Fonctionnement						
<i>AE</i>	6 379 709	7 432 460	9 158 995	7 718 889		
<i>CP</i>	6 347 102	6 856 779	9 376 952	7 139 579		
Investissement						
<i>AE</i>	7 071 323	3 099 678	4 808 328	5 157 365		
<i>CP</i>	2 411 946	3 125 678	5 375 066	13 754 848		
<b>Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées (b) - (c)</b>	<b>2 318 172</b>	<b>- 1 851 477</b>	<b>- 3 434 864</b>	<b>- 2 895 404</b>		

BI 2020 - TABLEAU 9 - Tableau des opérations pluriannuelles

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

A - Dépenses

Opération	Montant de l'opération au BI 2021	Autorisation d'engagement		Crédits de paiement		Restes à engager en fin d'année n (AE)	Restes à payer sur AE consommées en fin d'année n (CP)
		AE consommées au titre des années antérieures à 2021 (Conso antérieure à 2020 + prévision BR2)	Budget initial 2021 en AE	CP consommées au titre des années antérieures à 2021 (Conso antérieure à 2020 + prévision BR2)	Budget initial 2021 en CP		
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6) = (1) - (2) - (3)	(7) = (2) + (3) - (4) - (5)
LABEX	39 599 080	28 951 483	3 860 625	28 639 336	4 015 300	6 786 972	157 472
EQUIPEX	8 347 773	5 046 170	93 108	5 041 258	93 108	3 208 495	4 912
<b>TOTAL CONTRATS DE RECHERCHE SIGNIFICATIFS</b>	<b>47 946 853</b>	<b>33 997 653</b>	<b>3 953 733</b>	<b>33 680 594</b>	<b>4 108 408</b>	<b>9 995 467</b>	<b>162 384</b>
GER	6 352 219	3 500 715	1 235 450	3 082 023	1 308 330	1 616 054	345 812
Grands projets SPSI	35 124 638	11 215 815	1 476 594	3 422 730	9 223 924	22 432 229	45 755
Hors SPSI	1 433 000	872 397	187 300	832 643	392 800	ND	ND
Internat	1 150 000	722 000	428 000	332 000	385 200	0	432 800
Réhabilitation	5 802 639	2 884 218	959 073	2 444 254	906 510	1 959 348	492 528
<b>TOTAL OPERATIONS IMMOBILIERES</b>	<b>49 862 496</b>	<b>19 195 145</b>	<b>4 286 417</b>	<b>10 113 651</b>	<b>12 216 764</b>	<b>26 007 630</b>	<b>1 316 894</b>
<b>TOTAL OPERATIONS PLURI-ANNUELLES</b>	<b>97 809 349</b>	<b>53 192 798</b>	<b>8 240 150</b>	<b>43 794 245</b>	<b>16 325 172</b>	<b>36 003 097</b>	<b>1 479 278</b>

B - Recettes

Opération	Montant de l'opération	Prélèvement sur la trésorerie	Financements extérieurs			Restes à encaisser
			Montant financements extérieurs	Encaissements au titre des années antérieures	Encaissements au titre de l'année 2021	
	(1)	(8) = (1) - (9)	(9)	(10)	(11)	(12) = (9) - (10) - (11)
LABEX	39 599 080	0	39 599 080	35 005 982	3 910 027	683 071
EQUIPEX	8 347 773	0	8 347 773	8 252 773	95 000	0
<b>TOTAL CONTRATS DE RECHERCHE SIGNIFICATIFS</b>	<b>47 946 853</b>	<b>0</b>	<b>47 946 853</b>	<b>43 258 755</b>	<b>4 005 027</b>	<b>683 071</b>
GER	6 352 219	6 352 219	0			0
Grands projets SPSI	35 124 638	3 624 638	31 500 000	6 235 000	7 500 000	17 765 000
Hors SPSI	1 433 000	823 000	610 000	0		610 000
Internat	1 150 000	1 150 000	0	0		0
Réhabilitation	5 802 639	4 777 639	1 025 000	825 000	200 000	0
<b>TOTAL OPERATIONS IMMOBILIERES</b>	<b>49 862 496</b>	<b>16 727 496</b>	<b>33 135 000</b>	<b>7 060 000</b>	<b>7 700 000</b>	<b>18 375 000</b>
<b>TOTAL</b>	<b>97 809 349</b>	<b>16 727 496</b>	<b>81 081 853</b>	<b>50 318 755</b>	<b>11 705 027</b>	<b>19 058 071</b>

TABLEAU 10 - Tableau détaillé des opérations pluriannuelles et programmation

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

A - Prévission d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement

Opérations	Nature	Montant de l'opération	Autorisation d'engagement		Crédits de paiement	
			AE consommées au titre des années antérieures à 2021 (Conso antérieure à 2020 + prévision BR2)	Budget initial 2021	CP consommées au titre des années antérieures à 2021 (Conso antérieure à 2020 + prévision BR2)	Budget initial 2021
		(1)	(2)	(5)	(6)	(9)
Contrat de recherche : LABEX EQUIPEX	Personnel		3 357 430	1 930 000	16 056 470	1 930 000
	Fonctionnement		11 189 031	1 490 000	10 933 901	1 515 000
	Investissement		6 752 151	533 733	6 690 223	663 408
<b>TOTAL CONTRATS DE RECHERCHE</b>		<b>47 946 853</b>	<b>21 298 612</b>	<b>3 953 733</b>	<b>33 680 594</b>	<b>4 108 408</b>
Investissements	Fonctionnement		908 725	0	655 093	0
	Investissement		18 286 420	4 286 417	9 458 558	12 216 764
<b>TOTAL OPERATIONS IMMOBILIERES</b>		<b>49 862 496</b>	<b>19 195 145</b>	<b>4 286 417</b>	<b>10 113 651</b>	<b>12 216 764</b>
<i>Ss total Personnel</i>			<i>3 357 430</i>	<i>1 930 000</i>	<i>16 056 470</i>	<i>1 930 000</i>
<i>Ss total Fonctionnement</i>			<i>12 097 756</i>	<i>1 490 000</i>	<i>11 588 994</i>	<i>1 515 000</i>
<i>SS total Investissement</i>			<i>25 038 571</i>	<i>4 820 150</i>	<i>16 148 781</i>	<i>12 880 172</i>
<b>TOTAL</b>		<b>97 809 349</b>	<b>40 493 757</b>	<b>8 240 150</b>	<b>43 794 245</b>	<b>16 325 172</b>

Programmation dépenses N+1 et suivants					
AE prévues en 2022	CP prévues en 2022	AE prévues en 2023	CP prévues en 2023	AE prévues en 2024 et suivants	CP prévues en 2024 et suivants
(10)	(11)	(12)	(13)	(14) =	(15) =
nd	nd	nd	nd	nd	nd
0	0	0	0	0	0
24 000 047	9 902 966	1 000 000	12 479 944	1 380 887	5 149 172
<b>24 000 047</b>	<b>9 902 966</b>	<b>1 000 000</b>	<b>12 479 944</b>	<b>1 380 887</b>	<b>5 149 172</b>

B - Prévissions de recettes

Opérations	Nature	Prévission
		financement extérieur des opérations
		(18)
Contrat de recherche : LABEX EQUIPEX	Financement de l'Etat	
	Autres financements publics	47 946 853
	Autres financements	
<b>Total recettes contrat de recherche</b>		<b>47 946 853</b>
Investissements	Financement de l'Etat	21 500 000
	Autres financements publics	10 000 000
	Autres financements	1 635 000
<b>Total recettes d'investissement</b>		<b>33 135 000</b>
<i>ss total financement de l'Etat</i>		<i>21 500 000</i>
<i>ss total autres financements publics</i>		<i>57 946 853</i>
<i>ss total autres financements</i>		<i>1 635 000</i>
<b>TOTAL</b>		<b>81 081 853</b>

Prévission N	
Encaissements au titre des années antérieures à 2021	Encaissements au titre de l'année 2021
(13)	(14)
43 258 755	4 005 027
<b>43 258 755</b>	<b>4 005 027</b>
3 735 000	6 000 000
2 500 000	1 500 000
825 000	200 000
<b>7 060 000</b>	<b>7 700 000</b>
<i>3 735 000</i>	<i>6 000 000</i>
<i>45 758 755</i>	<i>5 505 027</i>
<i>825 000</i>	<i>200 000</i>
<b>50 318 755</b>	<b>11 705 027</b>

Programmation N+1 et suivants		
Encaissements prévus en 2022	Encaissements prévus en 2023	Encaissements prévus en 2024 et suivants
(15)	(16)	(17) = (12) - (13) - (14) - (15) - (16)
683 071		
<b>683 071</b>	-	-
4 000 000	7 765 000	0
2 500 000	3 500 000	0
200 000	0	410 000
<b>6 700 000</b>	<b>11 265 000</b>	<b>410 000</b>
<i>4 000 000</i>	<i>7 765 000</i>	<i>0</i>
<i>3 183 071</i>	<i>3 500 000</i>	<i>0</i>
<i>200 000</i>	<i>0</i>	<i>410 000</i>
<b>7 383 071</b>	<b>11 265 000</b>	<b>410 000</b>

TABLEAU 11 - TABLEAU RETRAÇANT LES MOYENS DES UNITÉS MIXTES DE RECHERCHE

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

		Moyens attribués de l'établissement (en AE)		Moyens demandés hors budget de l'établissement (1)					
				CNRS		INSERM		Autres partenaires (SU,UP,EHESS...)	
SCIENCES		Montant	ETPT	Montant	ETPT	Montant	ETPT	Montant	ETPT
BIOLOGIE - UMS 3194 -CEREEP - BIO21	Personnel	30 000							
	Fonctionnement	47 500		409 725					
	Investissement	19 000		397 000		0		0	
BIOLOGIE - UMR 8197 -IBENS - IBENS11	Personnel	130 000							
	Fonctionnement	70 000		411 400		485 000		0	
	Investissement	140 000		133 500		154 000			
CHIMIE - UMR 8640 - Labo Pasteur - CHIM31	Personnel	0							
	Fonctionnement	84 500		90 000				24 000	
	Investissement	25 000		35 000					
CHIMIE -UMR 7203 - Labo. des biomolécules CHIM31	Personnel	0							
	Fonctionnement	37 000		85 000				105 000	
	Investissement	5 000							
CHIMIE - FR 2769 - Inst. Chimie Moléculaire de Paris Centre CHIM51	Personnel	0							
	Fonctionnement	2 500		18 000				8 000	
	Investissement	3 500							
CHIMIE - FR 3615 - Féd.Physico- Chimie Ana. et Bio. CHIM41	Personnel	0							
	Fonctionnement	10 000		7 000				6 000	
	Investissement	0							
CHIMIE - UMR 8004 - IMAP CHIM21	Personnel	0							
	Fonctionnement	22 500		7 000				14 000	
	Investissement	7 000		20 000				77 000	
ETUDES COGNITIVES - U960 - Labo.de Neurosciences Cognitives DEC11	Personnel	0							
	Fonctionnement	24 000		0				0	
	Investissement	0							
ETUDES COGNITIVES - UMR 8129 - Institut J.Nicod DEC21	Personnel	9 000							
	Fonctionnement	14 000		50 000				0	
	Investissement	0							
ETUDES COGNITIVES - UMR 8554 - Labo.Sc.Cogn. et Psycholing. DEC31	Personnel	15 000							
	Fonctionnement	5 500		44 000				27 000	
	Investissement	0							
ETUDES COGNITIVES - UMR 8248 - Labo.Psycho.de la Perception DEC41	Personnel	3 000							
	Fonctionnement	17 600		74 850				0	
	Investissement	0							
ETUDES COGNITIVES - U 955 - Equipe Neuropsych.Interventionnelle 1F10	Personnel	0							
	Fonctionnement	5 000		0				0	
	Investissement	0							
ETUDES COGNITIVES - UMS 3332 - Relais d'info.sur les sc.cognitives DEC71	Personnel	0							
	Fonctionnement	0		16 000				0	
	Investissement	0							
GEOSCIENCES UMR 8538 - Labo.de Géologie GEOS11	Personnel	0							
	Fonctionnement	51 000		105 000				0	
	Investissement	30 000							
GEOSCIENCES UMR 8539 - Labo.de Météo.Dyna. GEOS21	Personnel	0						7 800	
	Fonctionnement	15 000		132 000				171 585	
	Investissement	6 000						10 000	
INFORMATIQUE - UMR 8548 INFO01	Personnel	0							
	Fonctionnement	36 000		40 000				0	
	Investissement	0							
MATHEMATIQUES - UMR 8553 MATH01	Personnel	0							
	Fonctionnement	63 000		40 000				0	
	Investissement	15 000							

TABLEAU 11 - TABLEAU RETRAÇANT LES MOYENS DES UNITÉS MIXTES DE RECHERCHE

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

		Moyens attribués de l'établissement (en AE)	Moyens demandés hors budget de l'établissement (1)				
			CNRS	INSERM	Autres partenaires (SU,UP,EHESS...)		
PHYSIQUE - UMR 8552 - Labo. Kastler Brossel <i>PHYS11</i>	Personnel	0					30 000
	Fonctionnement	110 000	514 000				12 000
	Investissement	5 000					49 000
PHYSIQUE - UMR 8023 - Labo.de physique de l'ENS - LPENS <i>PHYS21</i>	Personnel	0					
	Fonctionnement	115 000	315 000				100 000
	Investissement	100 000	165 000				15 000
<b>LETTRES</b>							
ANTIQUITES - UMR 8546 - Labo.d'archéo - <i>ANTI11</i>	Personnel	12 000					
	Fonctionnement	50 000	137 500				38 000
	Investissement	13 000					
ANTIQUITES - UMR 8230 - Centre J.Pépin - <i>ANTI21</i>	Personnel	0					
	Fonctionnement	10 000	161 500				0
	Investissement	10 000					
IHMC - UMR 8066 <i>HIST11</i>	Personnel	0					
	Fonctionnement	10 000	2 500				118 000
	Investissement	5 000					
HISTOIRE ET THEORIE DES ARTS UMR 7172 - THALIM <i>ART11 (ex HTA11)</i>	Personnel	0					
	Fonctionnement	4 500	34 600				111 400
	Investissement	2 500					
LITTÉRATURE ET LANGAGE - UMR 8132 - Inst.Textes et Manuscrits Modernes - ITEM <i>LILA11</i>	Personnel	0					
	Fonctionnement	30 000	92 000				0
	Investissement	0					
LITTÉRATURE ET LANGAGE - UMR 8094 - - LATTICE <i>LILA21</i>	Personnel	6 000					
	Fonctionnement	21 000	8 000				48 000
	Investissement	0					
PHILOSOPHIE - UMR 8547 - Pays Germaniques <i>PHILO11</i>	Personnel	0					
	Fonctionnement	17 000	78 500				0
	Investissement	8 000					
PHILOSOPHIE - USR 3608 - République des savoirs <i>PHILO21</i>	Personnel	0					
	Fonctionnement	30 000	45 000				17 000
	Investissement	5 000					
PHILOSOPHIE - UMS 3610 - CAPHES <i>PHILO31</i>	Personnel	10 000					
	Fonctionnement	10 500	35 000				0
	Investissement	4 500					
SCIENCES SOCIALES - UMR 7074 - Centre de théorie et analyse du droit <i>SCSO11</i>	Personnel	0					
	Fonctionnement	3 400	25 000				26 700
	Investissement	0					
SCIENCES SOCIALES - UMR 8097 - <i>SCSO21</i>	Personnel	0					
	Fonctionnement	27 000	75 000				32 000
	Investissement	0					
ECONOMIE - UMR 8545 - Paris Jourdan Sciences Economiques <i>ECO11</i>	Personnel	0					51 000
	Fonctionnement	12 000	142 000				227 600
	Investissement	0					

(1) : données issues de l'application Dialog du CNRS

Ce tableau se décline par enveloppe et par type de financement

**TABLEAU 12 - Synthèse budgétaire et comptable**

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

		CFI 2019	Budget initial 2020	Consolidé après BR n° 2 2020	Budget initial 2021	
<b>Niveaux initiaux</b>	<b>1 Niveau initial de restes à payer</b>	11 191 339	22 868 464	23 476 847	29 442 322	
	<b>2 Niveau initial du fonds de roulement</b>	25 177 331	22 626 323	24 327 714	23 656 009	
	<b>3 Niveau initial du besoin en fonds de roulement</b>	-5 474 960	-4 628 354	-8 851 210	-5 613 446	
	<b>4 Niveau initial de la trésorerie</b>	30 652 281	27 254 677	33 178 924	29 269 455	
4.a	dont niveau initial de la trésorerie fléchée	15 780 113	15 780 113	18 098 285	14 663 421	
4.b	dont niveau initial de la trésorerie non fléchée	14 872 168	14 872 168	15 080 639	14 606 034	
<b>Flux de l'année</b>	<b>5 Autorisations d'engagement</b>	129 930 161	131 672 301	138 125 604	127 558 082	
	<b>6 Résultat patrimonial</b>	1 834 674	388 096	224 698	-1 041 781	
	<b>7 Capacité d'autofinancement (CAF)</b>	2 750 124	4 647 429	3 312 333	1 758 219	
	<b>8 Variation du fonds de roulement</b>	-849 617	-424 871	-671 705	-3 089 575	
	<b>9 Opérations sur dettes financières, capitaux propres et créances immobilisées sans impact budgétaire</b>	0		-2 900	0	
	<b>10 Opérations du compte de résultat sans flux de trésorerie, non retraitées par la CAF</b>	SENS	47 610	200 000	0	0
	Variation des stocks	+ / -	-88 831	0	0	
	Production immobilisée	+	132 694			
	Charges sur créances irrécouvrables	-	3 747	50 000		
	Produits divers de gestion courante	+		150 000		
	<b>11 Opérations budgétaires et comptables avec différence de fait générateur de trésorerie</b>	SENS	-2 490 163	3 154 977	4 940 664	3 272 983
	Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -			4 741 864	2 872 983
	Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / -				
	Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -			198 800	400 000
	Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / -				0
	<b>12 Solde budgétaire = 8 - 9 - 10 - 11</b>		1 592 936	-3 779 848	-5 609 469	-6 362 558
12.a	Recettes budgétaires	119 237 590	121 138 219	126 550 660	128 516 620	
12.b	Crédits de paiement ouverts	117 644 653	124 918 067	132 160 129	134 879 178	
<b>13 Décalage de flux de trésorerie liés aux opérations de trésorerie non budgétaires</b>		-933 707	0	-1 700 000	-700 000	
<b>14 Variation de la trésorerie = 12 - 13</b>		2 526 643	-3 779 848	-3 909 469	-5 662 558	
14.a	dont variation de la trésorerie fléchée	2 318 172	-1 851 477	-3 434 864	-2 895 404	
14.b	dont variation de la trésorerie non fléchée	208 471	-1 928 371	-474 605	-2 767 154	
<b>15 Variation du besoin en fonds de roulement = 9 + 10 + 11 + 13</b>		-3 376 260	3 354 977	3 237 764	2 572 983	
<b>16 Variation des restes à payer</b>		12 285 508	6 754 234	5 965 475	-7 321 097	
<b>Niveaux finaux</b>	<b>17 Niveau final de restes à payer</b>	23 476 847	29 622 698	29 442 322	22 121 226	
	<b>18 Niveau final du fonds de roulement</b>	24 327 714	22 201 452	23 656 009	20 566 434	
	<b>19 Niveau final du besoin en fonds de roulement</b>	-8 851 210	-1 273 377	-5 613 446	-3 040 463	
	<b>20 Niveau final de la trésorerie</b>	33 178 924	23 474 829	29 269 455	23 606 897	
	20.a	dont niveau final de la trésorerie fléchée	18 098 285	13 928 636	14 663 421	11 768 017
	20.b	dont niveau final de la trésorerie non fléchée	15 080 639	12 943 797	14 606 034	11 838 880
	Comptabilité budgétaire Comptabilité générale					